

N° 75-001-X au catalogue

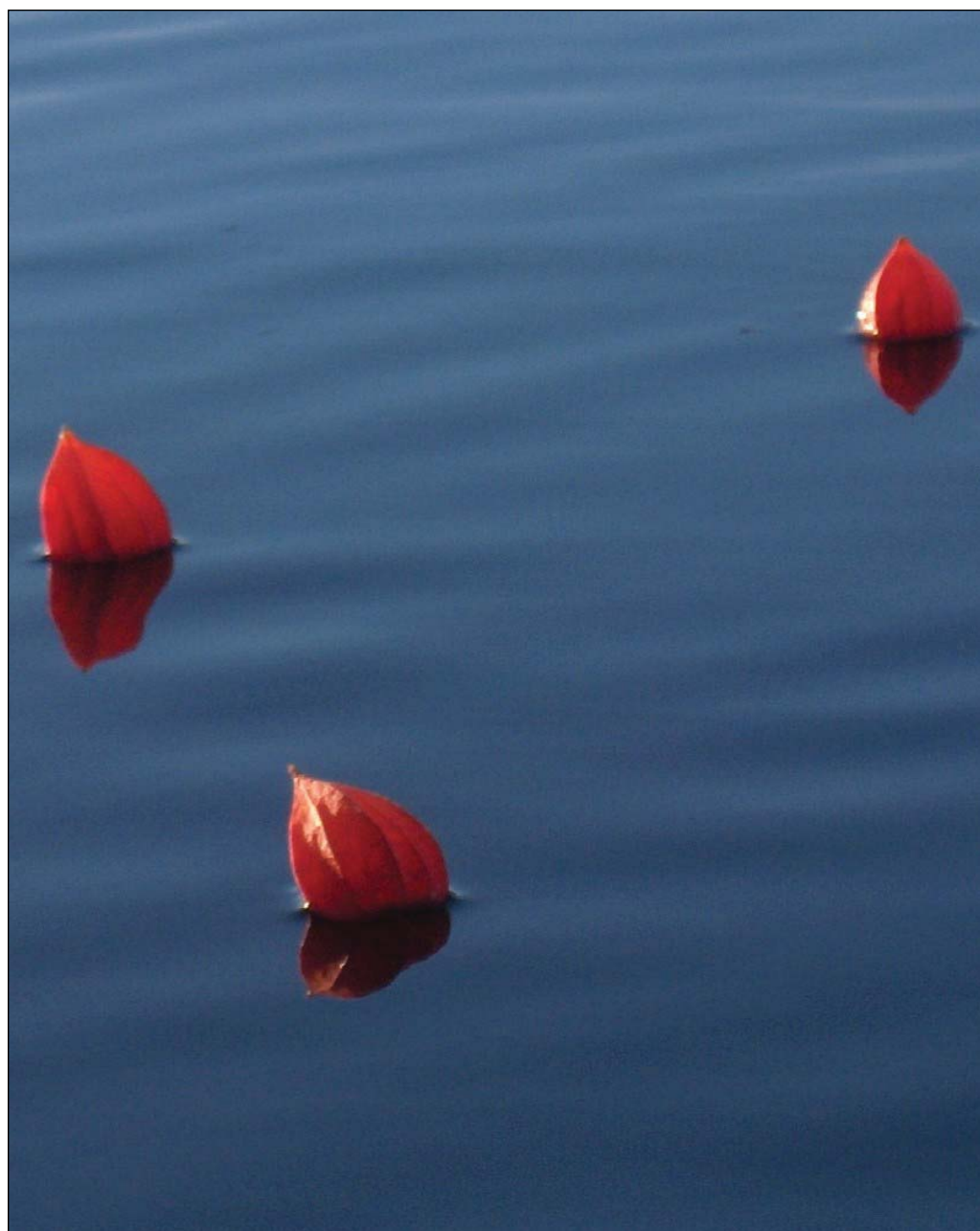
L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Juillet 2010

Vol. 11, n° 7

- L'activité des personnes âgées sur le marché du travail
- Le revenu dans les régions manufacturières



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : perspective@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-X au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-X) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2010. ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade Tunney's Pasture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ L'activité des personnes âgées sur le marché du travail

- Le taux d'emploi chez les personnes âgées est à la hausse depuis les dernières années, après avoir connu une baisse dans les années 1980 et 1990. Entre 1996 et 2006, le taux est passé de 11,8 % à 14,8 % chez les hommes et de 4,0 % à 5,8 % chez les femmes.
- Bon nombre de personnes ayant également travaillé l'année précédente avaient travaillé à temps plein toute l'année, soit 41,6 % des hommes et 30,6 % des femmes en 2005.
- Près de la moitié des personnes âgées sur le marché du travail œuvraient dans les industries des services aux entreprises et des services de consommation. Les hommes âgés étaient principalement des exploitants agricoles, alors que les femmes âgées étaient principalement des vendeuses et des commis vendeuses.
- Les hommes et les femmes âgés se situant aux extrémités supérieure et inférieure de l'échelle du revenu familial (de sources autres que les gains d'emploi personnels) étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues se trouvant au milieu.
- Un niveau de scolarité plus élevé, l'absence de limitations d'activités et la présence de paiements hypothécaires étaient aussi liés au fait de travailler.
- Parmi ceux qui occupaient un emploi, les hommes et les femmes ayant le revenu familial le moins élevé étaient plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année (50,4 % des hommes et 40,2 % des femmes).
- Une analyse détaillée des autres sources de revenu montrait qu'occuper un emploi et travailler à temps plein toute l'année étaient négativement liés aux pensions de l'État et aux revenus personnels (à l'exclusion du revenu d'emploi), mais liés positivement aux gains d'autres membres de la famille (habituellement le conjoint).

■ Le revenu dans les régions manufacturières

- Dans les régions à forte concentration de l'emploi manufacturier, le revenu d'emploi médian a diminué d'un peu plus de 2 % de 2000 à 2007, comparativement à des gains de plus de 10 % dans les régions à faible concentration.
- Au cours de la même période, le nombre de personnes à faible revenu s'est accru de près de 6 % dans les régions à forte concentration de l'emploi manufacturier, alors qu'il a diminué de 16 % dans les régions à faible concentration.
- Dans les régions à forte concentration de l'emploi manufacturier, les pertes d'emploi se sont traduites par une hausse de plus de 12 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi. À l'opposé, les régions à faible concentration ont plutôt vu leur nombre de prestataires chuter de 11 % durant la même période.
- Les personnes habitant des régions à forte concentration de l'emploi manufacturier étaient de 18 % à 30 % plus susceptibles de connaître une perte de revenu importante entre 2000 et 2007 (supérieure ou égale à 20 %) que celles habitant des régions à faible concentration. Les résidents des petites villes étaient d'ailleurs plus susceptibles de subir une perte de revenu que ceux des grands centres urbains.
- Bien que le recul de l'activité manufacturière ait davantage influé sur le revenu des travailleurs du secteur de la fabrication, il a aussi touché celui des travailleurs des autres secteurs. Ces derniers présentaient de manière significative un risque plus élevé de connaître une diminution de revenu s'ils occupaient un emploi dans une région à forte concentration de l'emploi manufacturier.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue)**



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

BON DE COMMANDE	ENVOYEZ À Statistique Canada Division des finances 100, promenade du Pré Tunney, 6 ^e étage Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6		TÉLÉPHONE 1-800-267-6677 Mentionnez PF027090		TÉLÉCOPIEUR 1-877-287-4369 613-951-0581		COURRIEL Infostats@statcan.gc.ca		
	MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)								
	Veuillez débitier mon compte : <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> American Express								
	N° de carte				Date d'expiration				
	Signature								
	Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.)								
	<input type="checkbox"/> Paiement inclus _____ \$								
	Signature de la personne autorisée								
	N° au catalogue 75-001-XPF		Titre L'emploi et le revenu en perspective						
			Abonnement 1 an 2 ans 3 ans		Canada (\$ CA) 63,00 100,80 132,30		Quantité 		Total \$ CA
Total									
TPS (6 %)									
TVP en vigueur									
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)									
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA									
Total général									

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

L'activité des personnes âgées sur le marché du travail

Sharanjit Uppal

Au Canada, l'âge normal de la retraite reste 65 ans, c'est-à-dire que les personnes ont alors droit au plein montant des prestations de pensions de l'État si elles satisfont aux exigences en matière de travail et de résidence¹. Cependant, un certain nombre de modifications stratégiques ont été apportées afin de réduire les obstacles à surmonter par les personnes âgées qui veulent rester sur le marché du travail. Ainsi, la retraite obligatoire a été abolie dans la plupart des administrations et l'exemption au titre du revenu gagné aux fins du Supplément de revenu garanti a récemment été augmentée. Outre les décideurs, l'offre de travailleurs âgés peut intéresser les employeurs qui ont, par exemple, des préoccupations quant au transfert de connaissances et à la pénurie de main-d'œuvre.

Malgré l'importance de ces questions, on sait relativement peu de choses sur l'incidence de facteurs clés tels que la scolarité, la santé et la situation financière sur l'activité des personnes âgées sur le marché du travail. D'autres études ont été consacrées à la disponibilité de main-d'œuvre au-delà de l'âge habituel de la retraite fixé à 65 ans (Duchesne, 2002 et 2004; Haider et Loughran, 2001; Walsh, 1999; Blau et Riphahn, 1999)², mais il y a peu d'études récentes sur l'activité des personnes âgées sur le marché du travail au Canada³.

La présente étude poursuit trois grands objectifs. Premièrement, elle indique de façon détaillée les tendances en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail des personnes âgées en calculant le taux d'emploi chez les personnes âgées d'au moins 65 ans et en examinant leurs profils industriel et professionnel. Deuxièmement, elle examine les facteurs pouvant être liés à l'activité sur le marché du travail après l'âge de 64 ans. Enfin, elle examine l'intensité du travail et les caractéristiques associées au travail à temps plein toute l'année, dans le

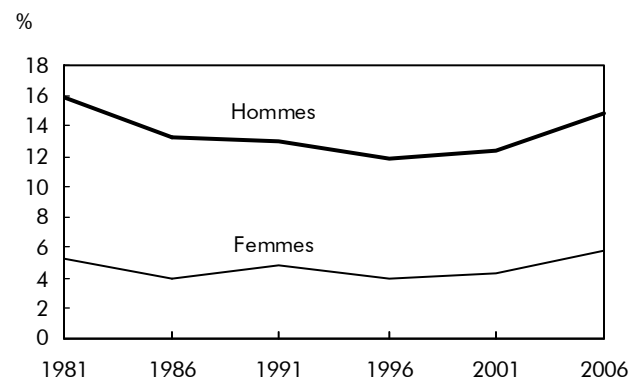
cas des personnes âgées. L'étude a été réalisée à partir des données du recensement, ce dernier étant la seule source de données offrant un échantillon de taille appropriée et des données suffisamment variées et complètes pour permettre un examen détaillé des travailleurs âgés.

Taux d'emploi des personnes âgées

En 2006, environ 1 personne âgée sur 10 était sur le marché du travail. L'activité était plus élevée chez les hommes (14,8 %) que chez les femmes (5,8 %). En 1981, ces taux étaient de 15,9 % dans le cas des hommes et de 5,3 % dans le cas des femmes (graphique A).

Les tendances à long terme pour ce qui est de l'emploi chez les personnes âgées peuvent être réparties en fonction de trois périodes : une période marquée par une diminution significative (de 1981 à 1986), une période au cours de laquelle le taux était relativement stable (de 1986 à 1996) et une période au cours de

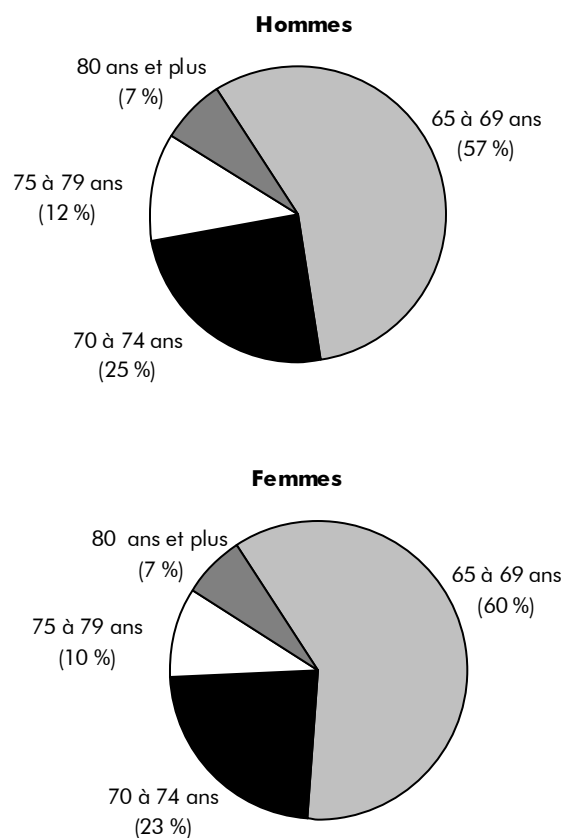
Graphique A Taux d'emploi chez les personnes âgées



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Sharanjit Uppal est au service de la Division de la statistique du travail. On peut le joindre au 613-951-3887 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Graphique B Répartition de l'emploi chez les personnes âgées, selon le groupe d'âge



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

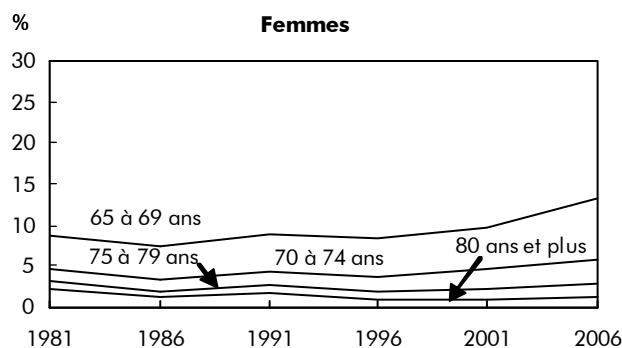
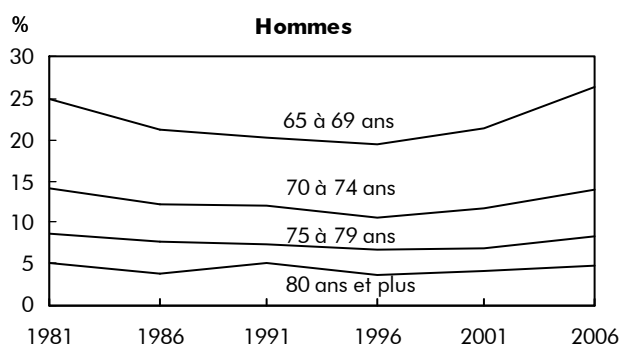
laquelle les taux d'emploi ont augmenté (de 1996 à 2006). Dans le cas des hommes, le taux a fléchi de 2,6 points de pourcentage entre 1981 et 1986, et cette diminution a été suivie de baisses moins importantes au cours des 10 années suivantes, pour atteindre 11,8 % en 1996. Les augmentations survenues au cours des deux années suivantes de recensement ont eu pour effet de porter le taux d'emploi des hommes âgés à près de 15 % en 2006. Pour ce qui est des femmes âgées, le taux d'emploi a oscillé entre 4 % et 6 % au cours de la période et s'est soldé par un gain de 1,4 point de pourcentage entre 2001 et 2006⁴.

Parmi les personnes âgées occupées, celles de 65 à 69 ans représentaient 56,5 % des hommes occupés et 60,1 % des femmes occupées (en 2006), alors que cel-

les de 70 à 74 ans représentaient 24,5 % des hommes et 23,0 % des femmes (graphique B). Les personnes âgées de 75 à 79 ans constituaient, pour leur part, 11,9 % des hommes occupés et 10,0 % des femmes occupées, alors que les personnes de 80 ans et plus représentaient environ 7 % des personnes âgées occupées.

L'activité des personnes âgées sur le marché du travail diminue généralement avec l'âge. Ainsi, les hommes âgés de 65 à 69 ans affichaient un taux d'emploi plus élevé que leurs homologues plus âgés et présentaient également la plus forte augmentation récente entre 2001 et 2006, soit 5,1 points de pourcentage (graphique C). Pendant toute la période allant de 1981 à 2006, les taux d'emploi ont grimpé beaucoup plus rapidement dans le cas des femmes âgées de 65 à 69 ans que dans celui de tout autre groupe.

Graphique C Taux d'emploi chez les personnes âgées, selon le groupe d'âge



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Tableau 1 Emploi chez les travailleurs âgés et les travailleurs dans la force de l'âge actif, selon l'industrie

	Hommes		Femmes		%
	25 à 64 ans	65 ans et plus	25 à 64 ans	65 ans et plus	
Secteur primaire	5,8	17,1	2,3	11,1	
Fabrication	17,7	8,3	8,4	5,2	
Construction et services publics	12,0	8,6	2,2	2,3	
Transport	6,6	5,5	2,1	1,8	
Services de consommation	25,6	28,8	28,8	36,4	
Services aux entreprises	16,9	20,6	18,3	17,7	
Enseignement	5,0	3,6	11,4	7,6	
Santé	3,9	4,7	19,9	14,8	
Administrations publiques	6,5	2,8	6,5	3,1	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les taux d'emploi diminuent généralement de 40 % à 50 % chez les hommes et de 50 % à 60 % chez les femmes lorsqu'ils passent du groupe des 65 à 69 ans au groupe des 70 à 74 ans. En 2006, les hommes âgés de 70 à 74 ans affichaient à peu près le même taux d'emploi qu'en 1981, après avoir enregistré des baisses puis des augmentations. Le taux d'emploi des femmes faisant partie de ce groupe d'âge a progressé de 1,2 point de pourcentage au cours de cette période de 25 ans. Le taux d'emploi était moins élevé dans le cas des travailleurs âgés de 75 ans et plus et n'a pas varié de manière significative au cours de la même période.

Beaucoup de personnes âgées travaillent dans les services de consommation

Les travailleurs âgés œuvraient principalement dans quelques industries (tableau 1)⁵. Ainsi, on retrouvait les deux tiers des hommes âgés occupés dans trois industries, soit les

services de consommation, les services aux entreprises et le secteur primaire. Les services de consommation occupaient toutefois le premier rang, puisqu'ils regroupaient 28,8 % des hommes âgés qui travaillaient en 2006. Pour ce qui est des femmes âgées, plus des deux tiers d'entre elles œuvraient dans les secteurs des services de consommation, des services aux entreprises et de la santé, dont 36,4 % dans le domaine des services de consommation.

Les hommes et les femmes âgés ne travaillaient pas nécessairement dans les mêmes industries. L'écart hommes-femmes était le plus marqué dans le secteur de la santé puisque 14,8 % des femmes occupées travaillaient dans cette industrie en 2006, comparativement à seulement 4,7 % des hommes occupés. En revanche, les hommes étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur primaire, ainsi que dans la construction et les services publics.

En 2006, le profil industriel des travailleurs âgés était bien différent de celui des travailleurs plus jeunes. Ainsi, les hommes âgés étaient beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur primaire (17,1 % des travailleurs âgés par rapport à 5,8 % des travailleurs plus jeunes), alors que les hommes âgés de 25 à 64 ans étaient beaucoup plus susceptibles d'œuvrer dans le secteur de la fabrication (17,7 % des travailleurs plus jeunes contre 8,3 % des travailleurs âgés) et dans les administrations publiques (6,5 % des travailleurs plus jeunes comparativement à 2,8 % des travailleurs âgés). Chez les femmes, celles qui étaient âgées étaient beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur primaire (11,1 % des travailleuses âgées par rapport à 2,3 % des travailleuses plus jeunes) et dans le domaine des services de consommation (36,4 % des travailleuses âgées contre 28,8 % des travailleuses plus jeunes) mais moins susceptibles de travailler dans les administrations publiques (3,1 % des travailleuses âgées comparativement à 6,5 % des travailleuses plus jeunes).

Les secteurs d'activité des travailleurs âgés ont changé de manière significative entre 2001 et 2006 (tableau 2)⁶. Les hommes âgés œuvraient principalement dans le domaine des services de consommation au cours des deux années, mais l'emploi dans d'autres industries a fluctué considérablement au cours de la période. Le secteur primaire a enregistré le recul le plus important puisque la proportion de travailleurs âgés y a diminué de 5,6 points de pourcentage entre 2001 et 2006. Par contre, la construction et les services publics ont enregistré la plus forte

Tableau 2 Emploi chez les personnes âgées selon l'industrie, 2001 et 2006

	Hommes		Femmes		%
	2001	2006	2001	2006	
Secteur primaire	22,8	17,1	16,7	11,1	
Fabrication	8,3	8,3	5,7	5,2	
Construction et services publics	7,2	8,6	2,1	2,3	
Transport	4,4	5,5	1,3	1,8	
Services de consommation	27,7	28,8	35,6	36,4	
Services aux entreprises	19,4	20,6	16,7	17,7	
Enseignement	2,7	3,6	6,7	7,6	
Santé	4,5	4,7	12,5	14,8	
Administrations publiques	3,0	2,8	2,9	3,1	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

augmentation (1,4 point de pourcentage). Pour ce qui est des femmes âgées occupées, le secteur de la santé est celui qui a connu la plus forte hausse au cours de la période, soit 2,3 points de pourcentage. En revanche, la proportion de femmes âgées travaillant dans le secteur primaire a fléchi de 5,6 points de pourcentage entre 2001 et 2006.

L'agriculture reste la profession la plus courante chez les travailleurs âgés

Les hommes âgés qui travaillaient étaient principalement des exploitants agricoles et des gestionnaires d'exploitations agricoles puisque 11,5 % d'entre eux exerçaient ces professions en 2006 (tableau 3). La situation était différente dans le cas des hommes âgés de 25 à 64 ans car seulement 1,6 % d'entre eux étaient des exploitants agricoles et des gestionnaires d'exploitations agricoles. La profession de vendeur et commis vendeur occupait le deuxième rang chez les hommes âgés qui travaillaient puisqu'on y retrouvait 3,8 % d'entre eux en 2006. Les troisième et quatrième professions en importance étaient celles de conducteur de camions et de concierge et concierge d'immeubles, avec 2,9 % chacune. Les femmes, quant à elles, œuvraient principalement comme vendeuses et commis vendeuses (6,6 % des travailleuses âgées comparativement à 3,8 % des travailleuses plus jeunes).

Les personnes âgées qui travaillaient étaient concentrées dans un plus petit nombre de professions que les travailleurs plus jeunes. Ainsi, les cinq principales professions réunissaient 23,7 % des hommes âgés occu-

pés, contre 12,3 % des travailleurs de 25 à 64 ans. Cette concentration était aussi beaucoup plus élevée dans le cas des femmes âgées puisqu'on retrouvait près de 26 % des femmes occupées de 65 ans et plus dans les cinq principales professions, comparativement à environ 18 % dans le cas des femmes plus jeunes.

D'importants changements sont également survenus en ce qui a trait au profil professionnel des personnes âgées entre 2001 et 2006 (tableau 4). Premièrement, le taux de concentration a diminué au

Tableau 3 Les cinq principales professions des travailleurs âgés et des travailleurs dans la force de l'âge actif

Hommes	%
25 à 64 ans	
Conducteurs de camions	3,7
Vendeurs et commis vendeurs	2,6
Directeurs – commerce de détail	2,5
Concierges et concierges d'immeubles	1,8
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	1,7
65 ans et plus	
Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	11,5
Vendeurs et commis vendeurs	3,8
Conducteurs de camions	2,9
Concierges et concierges d'immeubles	2,9
Ouvriers agricoles	2,6
Femmes	
25 à 64 ans	
Vendeuses et commis vendeuses	3,8
Infirmières autorisées	3,8
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,4
Commis de bureau générales	3,4
Enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	3,3
65 ans et plus	
Vendeuses et commis vendeuses	6,6
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	6,5
Exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	6,1
Teneuses de livres	3,8
Commis de bureau générales	2,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Tableau 4 Les 25 principales professions des personnes âgées occupées

	2001	%	2006
Hommes			
Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	17,6		11,5
Vendeurs et commis vendeurs	2,6		3,8
Conducteurs de camions	2,1		2,9
Concierges et concierges d'immeubles	2,8		2,9
Ouvriers agricoles	2,5		2,6
Directeurs – commerce de détail	3,4		2,4
Gardiens de sécurité et personnel assimilé	2,0		2,0
Représentants des ventes non techniques – commerce de gros	1,8		1,7
Vérificateurs et comptables	1,6		1,6
Conducteurs d'autobus et opérateurs de métro et autres transports en commun	1,1		1,5
Cadres supérieurs – production de biens, services d'utilité publique, transport et construction	1,3		1,4
Agents et vendeurs en immobilier	1,3		1,3
Ministres du culte	1,3		1,2
Cadres supérieurs – services financiers, communications et autres services aux entreprises	1,2		1,2
Cadres supérieurs – commerce, radiotélédiffusion et autres services, non classés ailleurs	1,2		1,2
Chauffeurs de taxi, chauffeurs de limousine et chauffeurs	...		1,2
Chauffeurs-livreurs – services de livraison et de messagerie	1,0		1,2
Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	1,1		1,2
Charpentiers-menuisiers	1,1		1,2
Omnipraticiens et médecins en médecine familiale	1,3		1,1
Agents de gestion immobilière	1,2		1,1
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains	0,9		1,1
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	...		1,0
Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	1,0		1,0
Médecins spécialistes	0,8		1,0
Directeurs de la construction	0,9		...
Directeurs de la restauration et des services alimentaires	0,9		...
Femmes			
Vendeuses et commis vendeuses	5,3		6,6
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	6,1		6,5
Exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles	10,1		6,1
Teneuses de livres	4,4		3,8
Commis de bureau générales	2,9		2,9
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage	2,6		2,8
Infirmières autorisées	1,5		2,7
Directrices – commerce de détail	2,7		2,2
Ouvrières agricoles	3,4		2,1
Aides familiales, aides de maintien à domicile et personnel assimilé	1,6		2,1
Agentes d'administration	1,5		2,0
Gardiennes d'enfants, gouvernantes et aides aux parents	3,1		1,9
Réceptionnistes et standardistes	1,6		1,9
Caissières	1,2		1,7
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1,5		1,6
Agentes et vendeuses en immobilier	1,2		1,5
Enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	...		1,4
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	1,5		1,4
Concierges et concierges d'immeubles	1,6		1,4
Serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	1,3		1,4
Aides-infirmières, aides-soignantes et préposées aux bénéficiaires	...		1,3
Agentes de gestion immobilière	1,3		1,2
Autre personnel élémentaire de la vente	1,5		1,2
Cuisinières	1,2		1,2
Vérificatrices et comptables	1,2		1,0
Musiciennes et chanteuses	1,3		...
Directrices de services d'hébergement	0,9		...

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2006.

Source des données et définitions

La présente étude a été réalisée à l'aide des données du recensement sur les hommes et les femmes âgés de 65 ans et plus, pour les années 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006. Le recensement a été utilisé comme source de données principalement en raison de la nécessité de procéder à une analyse détaillée et de prélever un échantillon relativement vaste pour divers sous-groupes. Le recensement est effectué une fois tous les cinq ans. Les quatre cinquièmes des ménages reçoivent le questionnaire abrégé, qui renferme des renseignements de base seulement. Les autres ménages (20 %) reçoivent le questionnaire complet, qui renferme non seulement des renseignements de base, mais également des questions beaucoup plus détaillées portant sur différents aspects, notamment l'activité sur le marché du travail. Les résultats pour cet échantillon de 20 % sont ensuite pondérés pour représenter l'ensemble des Canadiens.

Personne occupée : une personne est considérée comme occupée si elle avait un emploi au cours de la semaine de référence (semaine précédant le recensement); c'est le cas, notamment, des personnes temporairement absentes pendant toute la semaine pour cause de vacances, de maladie, de conflit de travail, de congé de maternité ou de congé parental, de conditions météorologiques défavorables, d'incendie, d'obligations familiales ou pour toute autre raison.

Taux d'emploi : nombre de personnes occupées en pourcentage de la population visée.

Employé : une personne rémunérée pour le travail accompli au moyen de salaires, traitements, pourboires ou commissions.

Travailleur autonome : inclut les personnes qui avaient un emploi au cours de la semaine de référence et qui étaient des travailleurs autonomes sans aide rémunérée et non constitués en société, des travailleurs autonomes avec aide rémunérée et non constitués en société, ou des travailleurs rémunérés propriétaires d'une entreprise constituée en société avec ou sans aide rémunérée.

Travailleur familial non rémunéré : une personne travaillant sans rémunération pour un parent dans une entreprise ou une ferme familiale.

Travail : d'après les données antérieures à l'année de recensement, puisque les données sur les semaines travaillées se rapportent à l'année précédente. Une personne est considérée comme un travailleur à temps plein toute l'année si elle a travaillé entre 49 et 52 semaines à temps plein (30 heures ou plus par semaine).

Autres revenus familiaux : cette variable est calculée en soustrayant d'abord le revenu d'emploi personnel (le cas échéant) du revenu total de la famille économique et en effectuant un ajustement en fonction de la taille de la famille en divisant celle-ci par un facteur de redressement tenant compte des besoins relativement moins grands des

autres membres de la famille. Les quintiles de revenu sont ensuite calculés à l'aide des autres revenus familiaux ajustés. Il convient de signaler que les renseignements sur les variables relatives au revenu visent l'année précédant l'année de recensement.

Niveau de scolarité : les niveaux de scolarité sont établis en fonction de la variable relative au plus haut certificat, diplôme ou grade. Les diverses catégories sont regroupées en fonction de cinq niveaux. Le niveau le moins élevé, soit le niveau 1, est inférieur à un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Le niveau 2 vise un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Le niveau 3 vise un certificat ou diplôme d'une école de métiers, ou un certificat d'apprenti inscrit. Le niveau 4 vise un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement autre qu'une université à la suite d'un programme de formation d'une durée de trois mois à moins d'un an, un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement autre qu'une université à la suite d'un programme de formation d'une durée d'un an à deux ans, un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement autre qu'une université à la suite d'un programme de formation d'une durée de plus de deux ans, ou un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat. Le niveau le plus élevé, soit le niveau 5, inclut le baccalauréat, le certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, les diplômes en médecine, art dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie, une maîtrise, ou un doctorat.

Limitations d'activités : les variables ayant trait aux limitations parfois ou souvent présentes sont fondées sur les questions suivantes du recensement, qui portent sur les problèmes de santé qui durent depuis six mois ou plus ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus :

- « Cette personne a-t-elle de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables? » (Oui, souvent; Oui, parfois; Non).
- « Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que cette personne peut faire : a) à la maison? b) au travail ou à l'école? c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs? » (Oui, souvent; Oui, parfois; Non).

Paiements hypothécaires : la variable est « oui » dans le cas de paiements hypothécaires ou de versements effectués de façon régulière pour rembourser un emprunt, « aucun » s'il n'y a pas de versements; « sans objet » si la personne n'est pas propriétaire du logement. Outre les renseignements sur la valeur du logement et les paiements hypothécaires, le recensement n'inclut pas d'autres critères permettant de mesurer la richesse d'une personne.

Profession : selon la Classification nationale des professions (520 professions).

cours de la période puisque les 25 principales professions regroupaient 50,4 % des hommes qui travaillaient en 2006 (par rapport à 53,6 % en 2001). Chez les femmes, la proportion est passée de 62,3 % à 59,8 % au cours de la même période. La diminution a été particulièrement marquée dans le cas des exploitants agricoles et des gestionnaires d'exploitations agricoles. Ainsi, entre 2001 et 2006, la proportion d'hommes âgés œuvrant dans ce secteur est passée de 17,6 % à 11,5 %. Pour ce qui est des femmes, cette proportion est passée de 10,1 % à 6,1 %. La proportion de femmes âgées a augmenté dans beaucoup d'autres professions, notamment celles de vendeuses et commis vendeuses, de secrétaires (sauf les domaines juridique et médical) et d'infirmières. Le profil professionnel des travailleurs âgés est donc devenu plus varié.

Aperçu descriptif des facteurs liés à l'emploi

Quatre facteurs peuvent revêtir une importance particulière en ce qui a trait à l'activité des personnes âgées sur le marché du travail (voir *Source des données et définitions*). Il s'agit de la situation financière (revenu familial autre que le revenu d'emploi personnel, ajusté en fonction de la taille de la famille), du niveau de scolarité, de l'état de santé (calculé par approximation selon les renseignements sur les limitations d'activités) et des obligations financières (calculées par approximation selon l'indicateur relatif aux paiements hypothécaires).

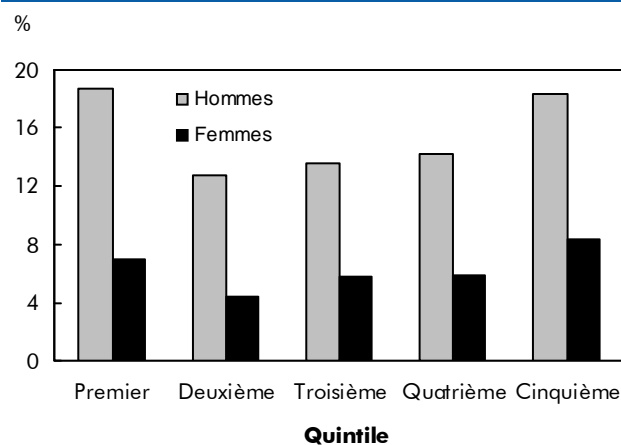
D'après des recherches précédentes, il n'y a pas nécessairement de lien direct entre les ressources financières et l'activité sur le marché du travail chez les travailleurs âgés. Le lien varie selon le niveau de revenu et les autres sources de revenu. À l'extrémité inférieure, on retrouve les travailleurs ayant de faibles niveaux de revenus autres que les gains personnels, qui doivent parfois travailler pour maintenir un niveau de vie minimal. À l'autre extrémité, on retrouve les travailleurs ayant des niveaux élevés de revenus autres que les gains personnels, qui sont généralement plus scolarisés et, comme le niveau de scolarité est lié positivement à l'emploi (Haider et Loughran, 2001), ils sont plus susceptibles de travailler. En outre, les travailleurs ayant des niveaux élevés de tels revenus sont plus susceptibles d'avoir un conjoint qui est également sur le marché du travail (étant donné que les gains du conjoint font partie de ces revenus). Des recherches précédentes (Blau et Riphahn, 1999; Schirle, 2008) démontrent qu'une personne au sein d'un couple est beaucoup plus

susceptible de travailler si son conjoint occupe un emploi plutôt que s'il ne travaille pas. Par ailleurs, les travailleurs se situant dans les quintiles de revenu plus élevés peuvent être propriétaires d'entreprises.

Pour tenir compte de la taille du revenu et des effets de composition de celui-ci, on a examiné le revenu total et ses différentes composantes. Le revenu total, « autres revenus familiaux », est le revenu familial moins le revenu d'emploi (le cas échéant), et il est ajusté en fonction de la taille de la famille (voir *Source des données et définitions*). Ces autres revenus familiaux sont formés de trois grandes composantes : pensions de l'État (Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec, Sécurité de la vieillesse et autres transferts gouvernementaux [par exemple, le Supplément de revenu garanti]), revenus personnels (régimes privés de pension, régimes enregistrés d'épargne-retraite, revenus de placements et autres revenus en espèces) et revenu d'emploi des autres membres de la famille⁷. Les résultats descriptifs sont présentés dans le cas des autres revenus familiaux, alors que les trois composantes sont intégrées à des modèles multivariés.

Les hommes et les femmes se situant dans les quintiles le moins élevé et le plus élevé au chapitre des autres revenus familiaux étaient plus susceptibles de travailler

Graphique D Taux d'emploi chez les personnes âgées, selon le quintile « autres revenus familiaux »



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

que leurs homologues faisant partie des deuxième, troisième et quatrième quintiles. En 2006, 18,7 % des hommes se situant dans le premier quintile et 18,3 % des hommes faisant partie du cinquième quintile étaient occupés (graphique D). Dans le cas des deuxième, troisième et quatrième quintiles, les proportions étaient de 12,7 %, 13,5 % et 14,2 % respectivement. Les tendances étaient les mêmes pour les femmes, mais à des niveaux moins élevés que dans le cas des hommes.

Les personnes âgées ayant un niveau de scolarité élevé sont beaucoup plus susceptibles de continuer à travailler au-delà de l'âge habituel

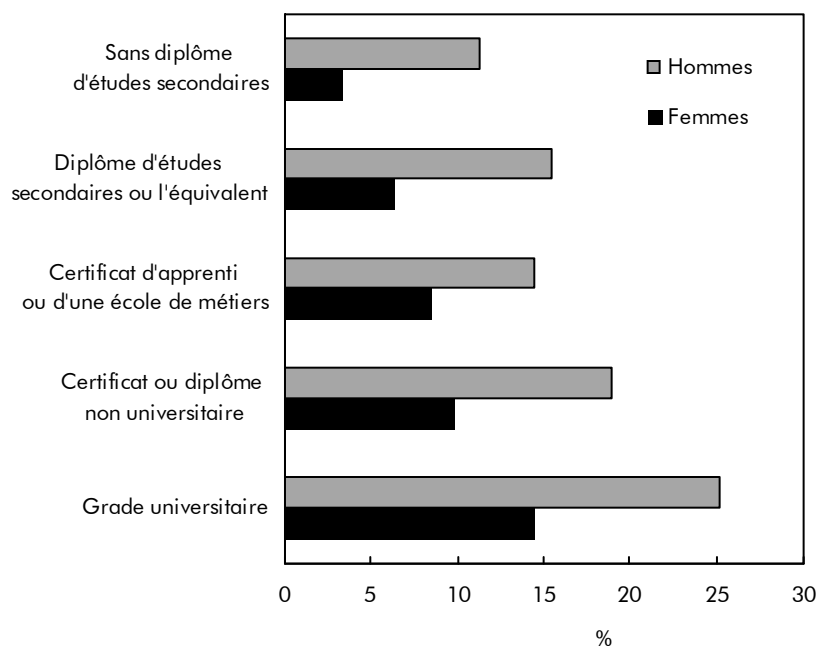
de la retraite (Haider et Loughran, 2001; Parries et Sommers, 1994) [graphique E]. Ainsi, en 2006, 25,2 % des hommes détenant au moins un grade universitaire étaient occupés, comparativement à 11,3 % de ceux sans diplôme d'études secondaires. Chez les femmes, les taux respectifs étaient de 14,4 % et de 3,4 %. Les taux d'emploi des personnes ayant un niveau de scolarité intermédiaire se situaient entre ces deux extrêmes. L'une des raisons expliquant le lien positif entre le niveau de scolarité et l'emploi chez les personnes âgées réside dans le fait que les emplois nécessitant un niveau de scolarité plus élevé sont généralement moins exigeants sur le plan physique (Park,

2007). Les limitations physiques associées au vieillissement sont donc moins susceptibles d'entraîner la retraite.

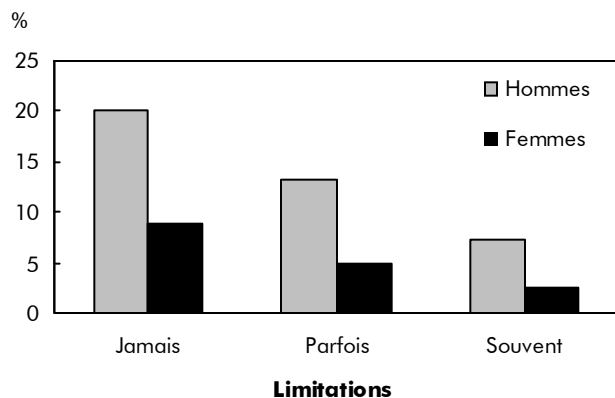
L'état de santé est également un facteur déterminant de l'activité des personnes âgées sur le marché du travail. Les limitations d'activités, l'un des principaux éléments de l'état de santé des personnes âgées, sont associées négativement à l'emploi chez les personnes âgées (Haider et Loughran, 2001; Parries et Sommers, 1994). En 2006, 21,8 % des hommes âgés et 24,0 % des femmes âgées ont indiqué qu'ils étaient « souvent » limités dans leurs activités quotidiennes. Par ailleurs, 26,2 % des hommes et 27,5 % des femmes ont déclaré qu'ils étaient « parfois » limités. Les limitations d'activités sont associées aux décisions en matière d'emploi (graphique F). Dans le cas des hommes, 20,1 % de ceux qui n'avaient aucune limitation étaient occupés, alors que 13,1 % de ceux qui étaient « parfois » limités et 7,3 % de ceux qui étaient « souvent » limités travaillaient. Chez les femmes, 8,9 % de celles qui n'avaient indiqué aucune limitation étaient occupées, alors que moins de 5 % de celles qui avaient une limitation quelconque travaillaient.

Enfin, les personnes âgées ayant des dettes peuvent être contraintes de rester sur le marché du travail pour acquitter leurs obligations financières⁸. Le recensement ne brosse pas un tableau complet de la situation financière, mais il fournit des renseignements à propos de l'emprunt hypothécaire, la principale dette de la plupart des particuliers. Ainsi, 18,8 % des hommes âgés et 16,3 % des femmes âgées ont déclaré que leur ménage effectuait des paiements hypothécaires

Graphique E Taux d'emploi chez les personnes âgées, selon le niveau de scolarité

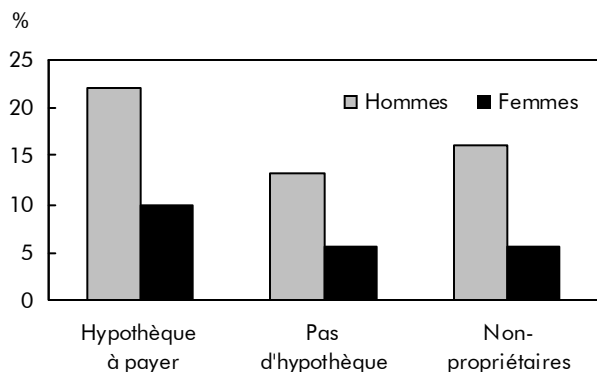


Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Graphique F Taux d'emploi chez les personnes âgées, selon les limitations d'activités

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

réguliers. Par ailleurs, 20,9 % des hommes et 28,8 % des femmes n'étaient pas propriétaires de leur logement. Les autres avaient une maison qui n'était pas grevée d'une hypothèque. Dans l'ensemble, 22,1 % des hommes et 9,9 % des femmes payant une hypothèque

Graphique G Taux d'emploi chez les personnes âgées, selon l'encours de la dette hypothécaire

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

étaient toujours sur le marché du travail (graphique G). Les personnes âgées ne payant pas d'hypothèque, qu'il s'agisse de locataires ou de propriétaires ayant acquitté leur hypothèque, étaient moins susceptibles de travailler.

Modélisation de l'emploi chez les personnes âgées

Pour évaluer le lien possible entre les facteurs mentionnés précédemment et la probabilité d'occuper un emploi, on a établi un modèle logit faisant état des quatre facteurs explicatifs à titre de variables indépendantes. On a également inclus diverses variables socio-démographiques à titre de facteurs de contrôle.

Les résultats montrent que le niveau de scolarité est associé positivement à l'emploi (tableau 5). Ainsi, lorsqu'on a utilisé les femmes ayant un diplôme d'études secondaires comme groupe de référence, on a constaté que celles dont le niveau de scolarité est le moins élevé étaient moins susceptibles d'occuper un emploi. En revanche, les femmes ayant des niveaux de scolarité plus élevés étaient plus susceptibles de travailler. C'était particulièrement le cas des femmes titulaires d'un grade universitaire. En fait, le rapport de cotes⁹ pour ces dernières était deux fois plus élevé que pour celles ayant un diplôme d'études secondaires. Chez les hommes, ceux sans diplôme d'études secondaires ou ceux ayant un certificat d'apprenti ou un certificat d'une école de métiers étaient moins susceptibles d'occuper un emploi. Par contre, les hommes ayant un grade universitaire étaient les plus susceptibles de travailler, tout comme les femmes.

Une hypothèque peut constituer une bonne approximation du niveau d'endettement total d'un ménage. Les propriétaires ne payant pas d'hypothèque et les non-propriétaires étaient moins susceptibles de travailler que les personnes qui effectuaient des paiements hypothécaires réguliers¹⁰. Les rapports de cotes étaient de 0,45 et 0,08 plus bas respectivement chez les hommes n'ayant pas d'hypothèque et les hommes qui n'étaient pas propriétaires de leur logement. Pour ce qui est des femmes, les rapports de cotes ayant trait à ces deux catégories représentaient 0,45 et 0,21 de moins respectivement.

Les personnes âgées ayant des limitations d'activités étaient également moins susceptibles d'occuper un emploi. Ainsi, le rapport de cotes dans le cas des hommes ayant déclaré être « parfois » limités représentait 0,32 de moins que dans le cas des hommes n'ayant pas de limitation d'activités. Le rapport de cotes était

Tableau 5 Rapports de cotes pour le modèle d'emploi¹ chez les personnes âgées

	Hommes	Femmes
	rapport	
Autres revenus familiaux		
Premier quintile	1,51*	1,59*
Deuxième quintile	1,01	0,93*
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,93*	0,88*
Cinquième quintile	1,15*	1,11*
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Sans diplôme d'études secondaires	0,77*	0,62*
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (réf.)	1,00	1,00
Certificat d'apprenti ou d'une école de métiers	0,93*	1,24*
Certificat ou diplôme non universitaire	1,23*	1,44*
Grade universitaire	1,80*	2,01*
Limitations d'activités		
Aucune (réf.)	1,00	1,00
Parfois	0,68*	0,64*
Souvent	0,39*	0,39*
Paiements hypothécaires		
Oui (réf.)	1,00	1,00
Aucun	0,55*	0,55*
Non-propriétaires	0,92*	0,79*

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,01

1. Variable dépendante = 1 si la personne est occupée pendant la semaine de référence, 0 dans les autres cas.

Note : L'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigrant ou l'appartenance à un groupe autochtone, la langue officielle, le type de région et la province ont également été pris en compte dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

encore moins élevé (0,61 de moins) chez les hommes ayant indiqué être « souvent » limités, ce qui démontre la gravité d'une incapacité. De même, le rapport de cotes représentait 0,61 de moins dans le cas des femmes ayant déclaré être souvent limitées et 0,36 de moins dans le cas des femmes parfois limitées.

Le modèle indique que les hommes se situant dans les quintiles inférieur et supérieur au chapitre des autres revenus familiaux étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que ceux se trouvant dans le quintile intermédiaire, alors que le coefficient pour le deuxième quintile ne différait pas de manière significative de celui du quintile intermédiaire¹¹. Si on le compare à

celui du quintile intermédiaire, le rapport de cotes des hommes se situant dans le quintile inférieur représentait 0,51 de plus. Le nombre correspondant pour les hommes dans le quintile supérieur était de 0,15. De même, les femmes se trouvant dans les quintiles de revenu inférieur et supérieur étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que les femmes se situant dans le quintile intermédiaire. Cependant, les femmes dans les deuxième et quatrième quintiles de revenu étaient moins susceptibles de travailler. Les rapports de cotes pour les femmes se situant dans les premier et cinquième quintiles représentaient respectivement 0,59 et 0,11 de plus que celui des femmes se trouvant dans le quintile intermédiaire. En revanche, les rapports de cotes pour les femmes faisant partie des deuxième et quatrième quintiles représentaient respectivement 0,07 et 0,12 de moins.

Les statistiques descriptives montrent que les hommes et les femmes se trouvant dans les quintiles de revenu inférieur et supérieur étaient plus susceptibles de travailler. Toutefois, étant donné que l'emploi était aussi lié positivement à un niveau de scolarité élevé et que les personnes se situant dans le quintile de revenu supérieur sont également plus susceptibles d'être très scolarisées, on pourrait s'attendre à ce que l'incidence de faire partie du quintile supérieur sur l'emploi soit beaucoup moins grande lorsque les variables relatives à la scolarité sont prises en considération. Cependant, même après avoir pris en compte la scolarité, les hommes se trouvant dans le quintile supérieur étaient toujours plus susceptibles de travailler que ceux qui se situaient dans le quintile intermédiaire. L'une des explications possibles est qu'un niveau élevé d'autres revenus familiaux peut indiquer que d'autres membres de la famille travaillent. En outre, la source des autres revenus peut influencer sur la décision de travailler ou non.

Pour étudier l'incidence des autres revenus familiaux de façon plus détaillée, on les a répartis en trois composantes : pensions de l'État (Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec, Sécurité de la vieillesse et autres transferts gouvernementaux [par exemple, le Supplément de revenu garanti]), revenus personnels (régimes privés de pension, régimes enregistrés d'épargne-retraite, revenus de placements et autres revenus en espèces) et un indicateur quant à la présence d'un autre membre de la famille ayant des gains d'emploi positifs. Des quintiles liés aux pensions de l'État et aux revenus personnels ont été inclus dans le modèle. Cependant, les gains d'autres membres de la famille ne pouvaient pas être répartis en quintiles

étant donné que dans environ 70 % des cas, il n'y n'avait pas d'autres membres de la famille ayant des gains positifs.

Les hommes et les femmes se situant dans les deux quintiles supérieurs au chapitre des pensions de l'État et des revenus personnels étaient alors moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues se trouvant dans le quintile intermédiaire lorsqu'on faisait abstraction des gains d'autres membres de la famille dans l'équation; par contre, les hommes et les femmes faisant partie des deux quintiles inférieurs pour ce qui est des pensions de l'État et des régimes privés de pension étaient toujours plus susceptibles de travailler (tableau 6). Les personnes âgées vivant avec un membre de la famille ayant des gains positifs (un conjoint dans la plupart des cas) étaient plus susceptibles de travailler, surtout les hommes. La décision de travailler en ce qui concerne les personnes se situant dans le quintile supérieur semble donc axée sur le fait que

d'autres membres de la famille (principalement le conjoint) travaillent ou non alors que, dans le cas des personnes dans le quintile inférieur, cette décision est axée sur les revenus relativement peu élevés provenant des pensions de l'État et de sources privées. Les modèles comportaient également des estimations distinctes pour le groupe le moins âgé (65 à 69 ans) étant donné que ce dernier constitue la majorité des travailleurs âgés. Les conclusions demeurent inchangées¹².

Aperçu descriptif de l'intensité du travail

Le temps que les personnes âgées consacrent au travail présente également un intérêt. Une minorité significative de travailleurs âgés ont déclaré travailler à temps plein toute l'année (graphique H)¹³. Un peu plus de 40 % des hommes ont travaillé à temps plein toute l'année en 2005. Quant aux femmes, un peu moins d'un tiers d'entre elles ont travaillé à temps plein toute l'année en 2005 (31 %), mais une proportion équivalente (31 %) a travaillé à temps partiel pour une partie de l'année. Ces résultats sont à peu près identiques quelle que soit l'année de recensement.

La proportion de personnes âgées travaillant à temps plein toute l'année ne variait pas beaucoup selon le groupe d'âge (tableau 7). Les hommes âgés de 65 à 74 ans étaient légèrement plus susceptibles de travailler

Tableau 6 Rapports de cotes pour le modèle de rechange¹ de l'emploi chez les personnes âgées

	Hommes	Femmes
	rapport	
Pensions de l'État ou transferts gouvernementaux		
Premier quintile	1,92*	1,83*
Deuxième quintile	1,20*	1,19*
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,90*	0,93*
Cinquième quintile	0,93*	0,95*
Revenus personnels		
Premier quintile	1,30*	1,10*
Deuxième quintile	1,34*	1,21*
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,78*	0,79*
Cinquième quintile	0,81*	0,69*
Autre membre de la famille ayant des gains positifs		
Oui	2,16*	1,68*
Non (réf.)	1,00	1,00

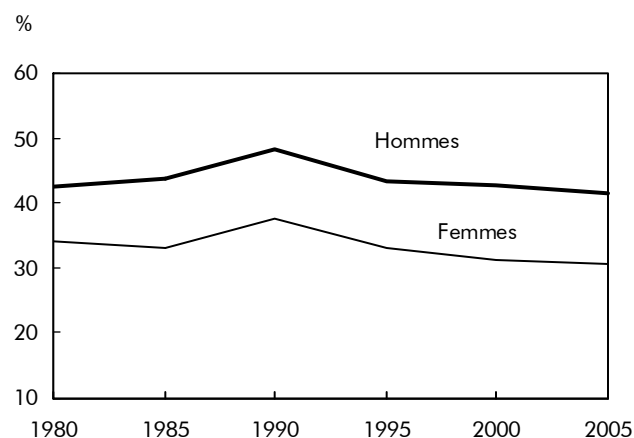
* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,01

1. Variable dépendante = 1 si la personne est occupée pendant la semaine de référence, 0 dans les autres cas.

Note : Le niveau de scolarité, les limitations d'activités, l'indicateur quant aux paiements hypothécaires, l'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigrant ou l'appartenance à un groupe autochtone, la langue officielle, le type de région et la province ont également été pris en compte dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Graphique H Personnes âgées occupées à temps plein toute l'année



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 à 2006.

Tableau 7 Taux d'emploi à temps plein toute l'année, selon l'âge, la situation d'emploi et la profession

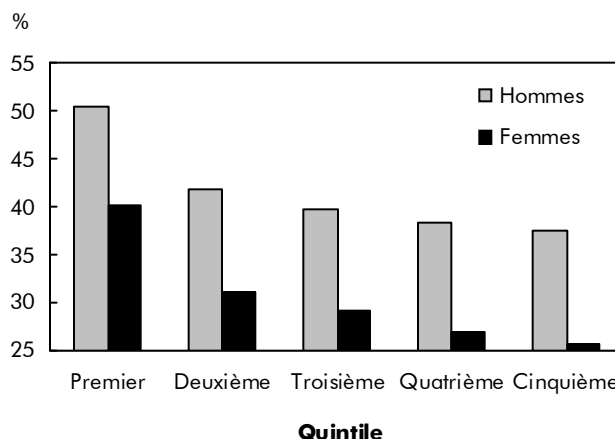
	Hommes	Femmes
	%	
Total	41,6	30,6
Âge		
65 à 74 ans	41,8	30,2
75 ans et plus	40,4	32,2
Situation d'emploi		
Employés	39,8	29,6
Travailleurs autonomes	43,8	32,0
Travailleurs familiaux non rémunérés	30,1	40,4
Profession		
Gestionnaires	53,0	46,4
Personnel professionnel	35,9	23,4
Travailleurs qualifiés	45,4	33,5
Travailleurs semi-qualifiés	38,3	29,6
Travailleurs non qualifiés	30,1	23,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

à temps plein toute l'année que ceux âgés de 75 ans et plus (41,8 % contre 40,4 %). Pour ce qui est des femmes, 30,2 % de celles âgées de 65 à 74 ans ont travaillé à temps plein toute l'année en 2005, comparativement à 32,2 % des femmes occupées âgées de 75 ans et plus.

Certaines caractéristiques personnelles et professionnelles étaient associées à une probabilité plus élevée de travailler à temps plein toute l'année. C'était le cas des femmes qui étaient des travailleuses familiales non rémunérées et des hommes qui étaient des travailleurs autonomes. Les hommes et les femmes occupant un poste de gestion étaient beaucoup plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année (53,0 % des hommes et 46,4 % des femmes). En revanche, les travailleurs non qualifiés étaient beaucoup moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année.

Les résultats de la section précédente montrent que les hommes se situant dans le quintile inférieur au chapitre des autres revenus familiaux étaient plus susceptibles d'occuper un emploi. Ils étaient non seulement plus susceptibles d'être occupés, mais également plus susceptibles de travailler de façon plus intensive puisque 50,4 % des hommes occupés et 40,2 % des femmes occupées faisant partie du quintile inférieur ont travaillé à temps plein toute l'année (graphique I).

Graphique I Taux à temps plein toute l'année, selon le quintile « autres revenus familiaux »

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Les résultats montrent que les hommes se situant dans le quintile supérieur étaient plus susceptibles de travailler que ceux se trouvant dans le quintile intermédiaire. Toutefois, ils étaient moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année, comparativement aux hommes faisant partie des autres quintiles. Les tendances étaient semblables dans le cas des femmes.

Modélisation de l'intensité du travail

Pour vérifier la robustesse des constatations ci-dessus, on a établi un autre modèle logit pour examiner le lien entre différentes variables et la probabilité de travailler à temps plein toute l'année. Les résultats montrent que les personnes âgées qui travaillaient et qui se situaient dans le quintile de revenu inférieur étaient plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que celles se trouvant dans le quintile intermédiaire, mais c'est le contraire qui se produisait dans le cas des personnes âgées faisant partie des deux quintiles supérieurs (tableau 8). Chez les hommes, le rapport de cotes associé au quintile inférieur était supérieur à celui du quintile intermédiaire (0,46 de plus).

Un niveau de scolarité plus élevé était généralement lié à une probabilité plus faible de travailler à temps plein toute l'année dans le cas des hommes, mais les résul-

Tableau 8 Rapports de cotes pour le modèle d'intensité du travail¹ chez les personnes âgées

	Hommes	Femmes
	rapport	
Autres revenus familiaux		
Premier quintile	1,46*	1,48 *
Deuxième quintile	1,06	1,04
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,94**	0,89**
Cinquième quintile	0,90*	0,82 *
Plus haut niveau de scolarité atteint		
Sans diplôme d'études secondaires	1,08*	1,03
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (réf.)	1,00	1,00
Certificat d'apprenti ou d'une école de métiers	0,91*	0,89**
Certificat ou diplôme non universitaire	0,92*	0,94
Grade universitaire	0,84*	0,93
Limitations d'activités		
Aucune (réf.)	1,00	1,00
Parfois	0,74*	0,74 *
Souvent	0,74*	0,81 *
Paiements hypothécaires		
Oui (réf.)	1,00	1,00
Aucun	0,71*	0,68 *
Non-propriétaires	1,08*	0,91**

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,01; ** au niveau de 0,05

1. Variable dépendante = 1 si la personne est occupée à temps plein toute l'année, 0 dans les autres cas.

Note : L'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigrant ou l'appartenance à un groupe autochtone, la langue officielle, l'industrie, la profession, la situation d'emploi, le type de région et la province ont également été pris en compte dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

tats pour les femmes n'étaient pas aussi clairs. Ainsi, les femmes possédant un certificat d'apprenti ou un certificat d'une école de métiers étaient moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que celles ayant un diplôme d'études secondaires, les résultats étant statistiquement non significatifs pour les autres niveaux. Les personnes âgées ayant des limitations d'activités étaient moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que celles qui n'en avaient pas. Enfin, les personnes âgées ne payant pas d'hypothèque étaient moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année.

Les modèles ont été estimés de nouveau après avoir réparti les autres revenus familiaux en fonction des pensions de l'État, des revenus personnels et d'un indicateur quant à la présence d'un autre membre de la famille ayant des gains positifs. Les hommes se situant dans les deux quintiles inférieurs dans le cas des pensions de l'État et des revenus personnels étaient plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année et ceux se trouvant dans les deux quintiles supérieurs l'étaient moins, comparativement aux hommes du quintile intermédiaire (tableau 9). Pour ce qui est des femmes, cette conclusion était valable uniquement pour les revenus personnels.

Dans le cas des revenus provenant d'une pension de l'État, les femmes faisant partie des deux quintiles inférieurs et du quintile supérieur étaient plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que celles

Tableau 9 Rapports de cotes pour le modèle de rechange de l'intensité du travail¹ chez les personnes âgées

	Hommes	Femmes
	rapport	
Pensions de l'État ou transferts gouvernementaux		
Premier quintile	1,68*	1,75*
Deuxième quintile	1,16*	1,25*
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,91*	0,99
Cinquième quintile	0,90*	1,10**
Revenus personnels		
Premier quintile	1,42*	1,51*
Deuxième quintile	1,34*	1,28*
Troisième quintile (réf.)	1,00	1,00
Quatrième quintile	0,81*	0,84*
Cinquième quintile	0,68*	0,65*
Autre membre de la famille ayant des gains positifs		
Oui	1,19*	1,08**
Non (réf.)	1,00	1,00

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,01; ** au niveau de 0,05

1. Variable dépendante = 1 si la personne est occupée à temps plein toute l'année, 0 dans les autres cas.

Note : Le niveau de scolarité, les limitations d'activités, l'indicateur quant aux paiements hypothécaires, l'âge, l'état matrimonial, le statut d'immigrant ou l'appartenance à un groupe autochtone, la langue officielle, l'industrie, la profession, la situation d'emploi, le type de région et la province ont également été pris en compte dans le modèle.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

se trouvant dans le troisième quintile. Les hommes et les femmes dont un autre membre de la famille avait des gains positifs étaient plus susceptibles de travailler à temps plein toute l'année.

Lorsque les modèles ont été établis de façon à inclure uniquement les personnes âgées de 65 à 69 ans, les conclusions sont demeurées inchangées dans le cas des hommes mais l'une des conclusions concernant les pensions de l'État a changé dans le cas des femmes — le coefficient pour le cinquième quintile n'était pas statistiquement significatif⁴.

Conclusion

La plupart des personnes âgées prennent leur retraite à l'âge de 65 ans, mais bon nombre d'entre elles continuent de travailler au-delà de cet âge. Cette situation est attribuable non seulement à l'abolition de la retraite obligatoire, mais également à l'amélioration du niveau de scolarité et de l'état de santé au fil du temps, ce qui permet aux gens de travailler plus longtemps.

Fondée sur les données du recensement du Canada, la présente étude a permis d'examiner les tendances de l'activité sur le marché du travail chez les personnes âgées d'au moins 65 ans de 1981 à 2006. Les données du Recensement de 2006 ont également été utilisées pour examiner les facteurs liés à l'emploi à cet âge. Les résultats montrent que le taux d'emploi chez les personnes âgées s'est accru au cours des dernières années, après avoir diminué dans les années 1980 et au début des années 1990. Ainsi, entre 1996 et 2006, le taux est passé de 11,8 % à 14,8 % dans le cas des hommes et de 4,0 % à 5,8 % dans le cas des femmes.

Bon nombre de personnes ayant également travaillé l'année précédente avaient travaillé à temps plein toute l'année (41,6 % des hommes et 30,6 % des femmes). Les personnes âgées occupées œuvraient principalement dans le domaine des services de consommation et avaient un profil professionnel moins varié que les jeunes travailleurs.

Cette étude a aussi examiné, à l'aide de modèles, l'effet de nombreux facteurs associés à l'activité des personnes âgées sur le marché du travail. Les hommes et les femmes se situant dans les quintiles inférieur et supérieur au chapitre des autres revenus familiaux étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que ceux se trouvant dans le quintile intermédiaire, mais le lien était plus important dans le cas des personnes faisant partie du quintile inférieur. Les personnes dans le quintile

inférieur étaient non seulement plus susceptibles de travailler, mais elles travaillaient également de façon plus intensive. Cependant, une analyse détaillée des sources de revenu a montré que celles-ci n'avaient pas toutes la même incidence sur la probabilité de travailler en ce qui concerne les personnes âgées. Les sources de revenu personnelles et les pensions de l'État étaient associées négativement à l'activité sur le marché du travail, alors que les gains des membres de la famille (principalement le conjoint) étaient liés positivement à l'activité sur le marché du travail. Un niveau de scolarité plus élevé, l'absence de limitations d'activités et les paiements hypothécaires étaient d'autres facteurs liés à une probabilité plus élevée de travailler. Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser que certaines personnes âgées restent sur le marché du travail par choix, mais bon nombre d'entre elles le font vraisemblablement par nécessité. Par ailleurs, l'intensité du travail dans le cas des personnes ayant des contraintes financières est, de façon significative, plus élevée.

Perspective

Notes

1. D'autres pays ont commencé à adopter des modifications en raison du vieillissement de la main-d'œuvre. Ainsi, les États-Unis ont reporté à 67 ans l'âge d'admissibilité aux fins de la sécurité sociale dans le cas des personnes nées après 1960 et reporté les droits à retraite offerts aux personnes âgées qui travaillent au-delà de l'âge de la retraite.
2. Cependant, bon nombre d'études mettent l'accent sur la retraite anticipée. C'est le cas, notamment, de Baker, Gruber et Milligan (2003), Campolieti (2001 et 2002) et Maki (1993), qui ont mené des études à l'aide des données canadiennes.
3. On trouve des exemples d'études sur les facteurs déterminants dans le cas de l'activité des personnes âgées sur le marché du travail dans d'autres pays. Ainsi, Haider et Loughran (2001) ont utilisé les données américaines et constaté que l'offre de travailleurs âgés visait principalement les personnes les plus scolarisées, les plus riches et les plus en santé. Cette étude a également permis de conclure que des facteurs non pécuniaires jouent un rôle important dans la décision des personnes âgées de continuer à travailler. Blau et Riphahn (1999) ont utilisé les données de l'Allemagne et constaté qu'une personne est beaucoup plus susceptible de travailler si son conjoint travaille également.

4. Ces chiffres sont influencés principalement par l'activité sur le marché du travail de la génération précédant les baby-boomers. Le taux d'emploi pourrait augmenter encore plus étant donné que les baby-boomers sont plus scolarisés et qu'ils sont sur le point d'atteindre l'âge de la retraite.
5. Pour le reste du document, les pensionnaires d'un établissement institutionnel sont exclus de l'analyse étant donné qu'il n'y a pas de renseignements sur les différentes variables traitées. Il convient de signaler que, pour le reste de la population, le taux d'emploi en 2006 était de 15,5 % dans le cas des hommes et de 6,3 % dans le cas des femmes.
6. On a effectué des comparaisons avec 2001 plutôt qu'avec 1981 parce que la classification des professions et des industries a changé au fil des ans. En outre, la majeure partie de l'augmentation de l'activité sur le marché du travail est survenue entre 2001 et 2006.
7. Certaines études canadiennes (Baker, Gruber et Milligan, 2003) examinent le lien entre les décisions liées au marché du travail et les pensions, alors que d'autres (Schirle, 2008) examinent le lien entre les décisions relatives au marché du travail et les gains des conjoints. Parries et Sommers (1994) étudient le lien entre un revenu non lié au travail (en plus d'autres variables) et l'activité sur le marché du travail des hommes âgés de 68 ans et plus aux États-Unis.
8. Fortin (1995) montre que le taux d'activité des femmes canadiennes mariées âgées de 35 à 65 ans était plus élevé chez les femmes au sein d'une famille propriétaire d'une maison grevée d'une hypothèque que chez les femmes faisant partie d'une famille qui n'est pas propriétaire ou qui possède une maison libre d'hypothèque. Belkar, Cockerell et Edwards (2007) ont constaté, à partir de données australiennes, que le niveau d'endettement augmente la probabilité d'être actif sur le marché du travail, surtout dans le cas d'un prêt hypothécaire pour les hommes.
9. Le rapport de cotes est le rapport de la possibilité qu'un événement se produise dans le cas d'un groupe comparativement à la possibilité qu'il se produise dans le cas d'un autre groupe. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que l'événement est plus susceptible de se produire dans le cas de ce groupe précis que dans le cas du groupe de référence. Par contre, un rapport de cotes inférieur à 1 indique que l'événement est moins susceptible de se produire. Ainsi, dans le cas d'un modèle relatif à l'emploi, si le rapport de cotes pour les hommes est de 1,20 et que les femmes constituent le groupe de référence, cela signifierait que la possibilité pour les hommes d'être occupés est supérieure à celle des femmes de l'ordre de 0,20. En revanche, un rapport de cotes de 0,80 chez les hommes peut être interprété comme suit : la possibilité d'être occupé dans le cas des hommes représente 0,20 de moins que dans le cas des femmes.
10. Le lien de cause à effet entre la dette hypothécaire et l'emploi pourrait être contesté. Belkar, Cockerell et Edwards (2007), Del Boca et Lusardi (2002) ainsi que Fortin (1995) ont constaté que les paiements hypothécaires ne sont pas toujours associés à la décision de travailler. Cette conclusion est plus susceptible de viser les personnes âgées étant donné qu'elles sont moins susceptibles d'avoir des hypothèques plus élevées en raison de leur travail.
11. Quelques-unes des variables indépendantes pourraient être liées. Ainsi, les personnes se situant dans le quintile de revenu le plus élevé sont également susceptibles d'être celles qui ont un niveau de scolarité plus élevé. Compte tenu de ces facteurs, on a d'abord établi un modèle sans tenir compte du niveau de scolarité et de l'indicateur ayant trait aux paiements hypothécaires. On peut obtenir les résultats — qui sont les mêmes du point de vue qualitatif que ceux du modèle complet présenté ici — auprès de l'auteur.
12. On peut obtenir les résultats auprès de l'auteur.
13. L'échantillon des travailleurs se limitait à des hommes et des femmes âgés de 66 ans et plus durant l'année de recensement, étant donné que les renseignements sur les semaines de travail sont disponibles pour l'année précédant le recensement. L'échantillon était formé de personnes ayant travaillé durant l'année de recensement et l'année précédente. Cette situation ne devrait pas vraiment créer de biais étant donné qu'une très faible proportion de personnes ont travaillé au cours de l'année de recensement, mais pas au cours de l'année précédente. Par exemple, pour le Recensement de 2006, cette proportion était de 0,9 % dans le cas des hommes et de 0,5 % dans le cas des femmes.
14. On peut obtenir les résultats auprès de l'auteur.

■ Documents consultés

BAKER, Michael, Jonathan GRUBER et Kevin MILLIGAN. 2003. « The retirement incentive effects of Canada's income security programs », *Revue canadienne d'économie*, vol. 36, n° 2, p. 261 à 290.

BELKAR, Rochelle, Lynne COCKERELL et Rebecca EDWARDS. 2007. *Labour Force Participation and Household Debt*, document de recherche n° 2007-05, Sydney, Australie, Reserve Bank of Australia, 53 p., <http://www.rba.gov.au/publications/rdp/2007/pdf/rdp2007-05.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

BLAU, David M., et Regina T. RIPHAHN. 1999. « Labor force transitions of older married couples in Germany », *Labour Economics*, vol. 6, n° 2, juin, <http://www.sciencedirect.com/science/article/B6VFD-3WS6R18-5/2/3d218a97f84444463c94d18ebe2085c1> (site consulté le 24 juin 2010).

CAMPOLIETI, Michele. 2002. « Disability and the labor force participation of older men in Canada », *Labour Economics*, vol. 9, n° 3, juillet, <http://www.sciencedirect.com/science/article/B6VFD-45S9MCN-1/2/3a107ad739d4549a97a04883e17f7554> (site consulté le 24 juin 2010).

CAMPOLIETI, Michele. 2001. « Disability insurance and the labour force participation of older men and women in Canada », *Analyse de politiques*, vol. 27, n° 2, juin, p. 179 à 194, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3552196.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

DEL BOCA, Daniela, et Annamaria LUSARDI. 2002. *Credit Market Constraints and Labor Market Decisions*, Bonn, Allemagne, Institute for the Study of Labor, 43 p., « IZA Discussion Paper Series », n° 598.

DUCHESNE, Doreen. 2004. « Plus de personnes âgées au travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 2, février, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 19, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2004102-fra.pdf> (site consulté le 13 juillet 2010).

DUCHESNE, Doreen. 2002. « Les personnes âgées au travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 5, mai, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2002005-fra.pdf> (site consulté le 13 juillet 2010).

[x2002005-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2002005-fra.pdf) (site consulté le 13 juillet 2010).

FORTIN, Nicole M. 1995. « Allocation inflexibilities, female labor supply, and housing assets accumulation: Are women working to pay the mortgage? », *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 3, p. 524 à 557, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2535154.pdf> (site consulté le 25 juin 2010).

HAIDER, Steven, et David LOUGHRAN. 2001. *Elderly Labor Supply: Work or Play?* Santa Monica, California, RAND Corporation, 39 p., « Labor and Population Program Working Paper Series », n° 01-09, <http://www.rand.org/pubs/drafts/2008/DRU2582.pdf> (site consulté le 25 juin 2010).

MAKI, Dennis R. 1993. « The economic implications of disability insurance in Canada », *Journal of Labor Economics*, vol. 11, n° 1, partie 2, p. S148 à S169, <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/2535170.pdf> (site consulté le 25 juin 2010).

PARK, Jungwee. 2007. « Stress au travail et rendement », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 12, décembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 19, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2007112/article/10466-fra.pdf> (site consulté le 25 juin 2010).

PARRIES, Herbert S., et David G. SOMMERS. 1994. « Shunning retirement: Work experience of men in their seventies and early eighties », *The Journal of Gerontology*, vol. 49, n° 3, p. S117 à S124.

SCHIRLE, Tammy. 2008. « Why have the labor force participation rates of older men increased since the mid-1990s? », *Journal of Labor Economics*, vol. 26, n° 4, p. 549 à 594, <http://www.journals.uchicago.edu/doi/pdf/10.1086/589457> (site consulté le 25 juin 2010).

WALSH, Mark. 1999. « L'exercice d'un emploi après 65 ans », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 2, été, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 17 à 22, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/4601-fra.pdf> (site consulté le 13 juillet 2010).

Le revenu dans les régions manufacturières

Manon Langevin

Le déclin de l'emploi dans le secteur de la fabrication est une tendance observée dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) [Bernard, 2009a]. De 2000 à 2007, ce secteur a perdu 278 000 emplois au Canada, soit un emploi sur six, ce qui a réduit sa part de l'effectif total de 16 % à 12 %¹. Ce déclin s'est produit durant des années de croissance économique générale, de marché du travail dynamique et de faible taux de chômage : en 2007, le marché de l'emploi a enregistré des gains dans tous les secteurs, sauf celui de la fabrication, et le taux de chômage a atteint 6,0 %, soit son niveau le plus faible en 33 ans. Certains secteurs, comme celui des ressources naturelles, ont pris quant à eux leur essor et ont presque atteint une situation de pénurie de travailleurs. Durant ces années, pour chaque emploi perdu dans le secteur de la fabrication, près de deux emplois ont été créés dans ceux de la construction, des soins de santé et de l'assistance sociale (Lin, 2008).

Le déclin du secteur de la fabrication peut avoir des conséquences importantes sur la santé économique de certaines régions, particulièrement lorsque l'offre de travail des entreprises de ce secteur représente une importante source d'emploi à l'échelle locale. Dans ces régions, le déclin ou la fermeture d'une seule entreprise peut faire boule de neige, influant non seulement sur les employés de cette entreprise, mais également sur l'activité et l'emploi de ses fournisseurs. La réduction des gains d'emploi des travailleurs mis à pied ou touchés par une diminution des heures travaillées peut à son tour entraîner une diminution des dépenses des ménages et éventuellement se traduire par une baisse de la rentabilité des commerces de détail et des entreprises de services locaux. Les mises à pied indirectes

qui résultent de ce processus augmentent le nombre de chômeurs, ce qui exerce des pressions à la baisse sur les salaires offerts par les employeurs locaux de tous les secteurs. Au bout du compte, ces effets combinés risquent de nuire au processus local de création d'emplois et affecter ainsi le dynamisme économique des régions concernées².

Les tendances de l'emploi et de la santé économique du secteur de la fabrication sont relativement bien documentées. Toutefois, l'effet de ces tendances sur le revenu des personnes, selon l'importance régionale de ce secteur, l'est beaucoup moins. Le présent article tire profit du haut niveau de détail régional de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) [voir *Source des données et définitions*] et examine dans un premier temps le revenu médian de même que la fréquence du faible revenu et du recours à l'assurance-emploi par régions, lesquelles sont classées selon leur degré de concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Ces indicateurs sont comparés en deux points dans le temps : au moment du dernier sommet de l'emploi manufacturier, soit en 2000, et durant la dernière année complète de croissance économique, en 2007. On examine par la suite la probabilité de perte de revenu entre ces deux années, pour les personnes qui habitaient la même région en 2000 et en 2007. Cette probabilité est estimée selon le degré de concentration régionale de l'emploi dans le secteur de la fabrication, mais également selon que ces personnes travaillaient ou non dans ce secteur en 2000.

La réalité économique des grands centres urbains étant fondamentalement différente de celle des plus petites villes (notamment au chapitre du faible revenu), les résultats de l'analyse transversale pour les régions métropolitaines de plus de 500 000 habitants sont présentés séparément de ceux des plus petites régions (voir *Revenu et emploi dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus*).

Manon Langevin est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut la joindre au 613-951-3142 ou à perspective@statcan.gc.ca.

Recul plus marqué de l'emploi dans les régions à forte concentration manufacturière

La perte d'un emploi peut se traduire par plusieurs épisodes de chômage de même que par une perte de revenu d'emploi (Galarneau et Stratychuk, 2001; Bernard et Galarneau, 2010) lorsque les travailleurs sont contraints d'accepter un emploi moins bien rémunéré. Le revenu d'emploi commence parfois à chuter avant même que survienne le licenciement, et cette baisse persiste souvent bien au-delà de la période de chômage allouée par les programmes sociaux (Morissette, Zhang et Frenette, 2007). Les sections qui suivent examinent certains indicateurs qui témoignent de l'incidence du déclin du secteur de la fabrication à l'échelle régionale, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) étant classées selon leur degré de concentration (faible, moyenne et forte) de l'emploi dans ce secteur (voir *Taux de concentration*).

Les régions dont l'emploi est fortement concentré dans le secteur de la fabrication sont majoritairement localisées au Québec (par exemple, Granby et Thetford Mines) et en Ontario (par exemple, Windsor et

Oshawa) [voir en annexe la liste complète des RMR et AR]. Ces régions sont celles qui ont été le plus durement touchées par le repli de ce secteur. De 2000 à 2007, les pertes d'emplois manufacturiers s'y sont chiffrées à 68 600, une chute de 21,9 %. En comparaison, les régions à faible concentration ont perdu 11 300 emplois manufacturiers, ce qui correspond à une baisse de 13,3 %.

Un nombre accru de prestataires de l'assurance-emploi

Les mises à pied dans le secteur de la fabrication ont eu des effets importants sur le nombre de prestataires de l'assurance-emploi, et ces effets diffèrent considérablement selon le taux régional de concentration de l'emploi dans ce secteur. Pour les régions à forte concentration manufacturière, les pertes d'emploi se sont traduites par une hausse de 12,4 % du nombre de prestataires de l'assurance-emploi, qui est passé de 173 600 en 2000 à 195 000 en 2007 (graphique A).

À l'opposé, les régions à faible concentration de l'emploi manufacturier ont plutôt vu leur nombre de prestataires fléchir de 11,0 % durant la même période, ce qui correspond à une diminution de

Revenu et emploi dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus

De 2000 à 2007, toutes les régions métropolitaines de recensement, sans exception, ont affiché un recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication (tableau 1). Au premier rang, on trouve Toronto et Montréal, qui ont totalisé à elles seules une diminution de 172 800 emplois. C'est toutefois Toronto qui a essuyé la plus lourde perte, enregistrant une diminution de 95 300 emplois³. Avec Hamilton, qui pré-

sentait la plus grande part de l'emploi manufacturier, Toronto est l'une des seules régions à avoir affiché une baisse du revenu du marché avec un recul de 6,8 %. Néanmoins, le profil économique de ces régions est très différent de celui des plus petites, de sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions à partir de ces faits.

Tableau 1 Variation de l'emploi et du revenu dans les régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants ou plus

	Part de l'emploi manufacturier %	Nombre d'emplois manufacturiers			Revenu du marché médian		
		2000	2007	Variation en %	2000 (\$)	2007 (\$)	Variation en %
Ottawa-Gatineau	9,1	42 530	25 300	-40,5	37 800	38 500	1,9
Québec	10,8	34 440	30 325	-11,9	29 500	32 300	9,5
Edmonton	11,5	48 850	45 710	-6,4	31 700	37 700	18,9
Vancouver	12,1	97 540	88 335	-9,4	29 500	30 700	4,1
Calgary	12,3	54 365	47 660	-12,3	33 500	38 700	15,5
Winnipeg	16,1	48 970	42 150	-13,9	29 300	31 200	6,5
Montréal	19,6	292 945	215 420	-26,5	29 100	29 000	-0,3
Toronto	20,4	399 995	304 675	-23,8	33 600	31 300	-6,8
Hamilton	23,3	62 645	51 220	-18,2	35 200	34 200	-2,8

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Source des données et définitions

La **banque de Données administratives longitudinales** (DAL) est un échantillon, à la fois longitudinal et transversal, formé de 20 % des déclarants fiscaux canadiens. Les données proviennent du formulaire T1 de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le grand nombre d'observations contenu dans la banque DAL permet de produire des estimations fiables, non seulement pour l'ensemble du Canada et ses provinces, mais aussi pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). La banque fournit également un grand éventail de sources de revenu facilitant ainsi l'étude du changement du revenu et de sa composition au fil du temps. La variable du secteur industriel repose sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et provient d'un appariement entre la banque DAL et le Registre des entreprises.

Le présent article comporte deux parties : l'une transversale et l'autre longitudinale. La population cible diffère quelque peu selon que l'analyse est menée de façon transversale ou longitudinale. Pour l'analyse transversale, les échantillons de 2000 et 2007 sont indépendants et comprennent les personnes âgées de 20 à 64 ans et habitant une RMR ou une AR. Les résidents des zones hors RMR ou hors AR sont exclus. L'échantillon longitudinal comprend quant à lui toutes les personnes âgées de 20 à 57 ans en 2000 (et de 27 à 64 ans en 2007), qui habitaient la même RMR ou AR en 2007 et en 2000. Les restrictions sur l'âge pour l'échantillon longitudinal ont été déterminées de manière à éviter de prendre en compte les variations de revenu provenant des départs à la retraite, sans toutefois exclure les variations provenant des départs à la retraite non planifiés et hâtifs qui pourraient être le résultat d'une baisse de l'activité économique d'une entreprise. La population longitudinale représente 90 % de celle de 2000. Pour les deux types d'analyse, les limites régionales des RMR et des AR correspondent à celles de 2000. Pour l'année 2007, les limites régionales de 2000 ont été recréées à partir du code postal disponible dans la banque DAL. Voir Heisz et coll. (2005) pour plus de renseignements sur les avantages de maintenir les limites régionales constantes dans le temps.

Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 2007.

Le **revenu d'emploi** est égal à la somme de tous les revenus provenant d'un emploi d'après les feuillets T4. Il comprend les traitements, les salaires et les commissions, avant les retenues, et exclut le revenu d'un emploi autonome.

Le **revenu du marché** comprend les composantes suivantes :

- revenu d'emploi (d'après les feuillets T4);
- autres revenus d'emploi;
- revenu net d'un travail autonome;
- exonération à l'égard d'un revenu d'emploi d'un Indien inscrit;
- revenu d'autres pensions et de pensions de retraite;
- dividendes;

- intérêts et autres revenus de placements;
- revenu net de société de personnes;
- revenu net de location;
- revenu de pension alimentaire;
- revenu d'un régime enregistré d'épargne-retraite des personnes de 65 ans ou plus;
- autres revenus.

Le **revenu total** comprend toutes les composantes du revenu du marché auxquelles ont été ajoutées les suivantes :

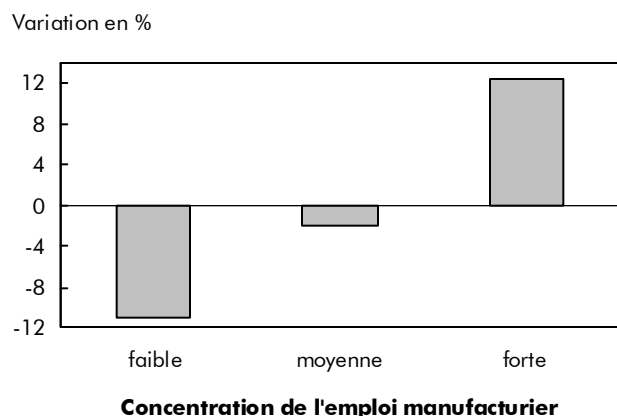
- pension de la Sécurité de la vieillesse;
- prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec;
- prestations familiales;
- prestations d'assurance-emploi;
- Prestation universelle pour la garde d'enfants;
- revenu non imposable;
- crédits d'impôt provinciaux remboursables;
- crédits d'impôt pour enfants;
- Prestation fiscale canadienne pour enfants;
- crédits pour taxe sur les produits et services (TPS) et taxe de vente du Québec (TVQ).

Le **revenu total après impôt** correspond au revenu total duquel on soustrait l'impôt provincial et fédéral, et auquel on ajoute l'abattement du Québec.

L'**indicateur de faible revenu** identifie les personnes à faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR). La MFR représente la moitié du revenu médian familial après impôt, ajusté pour la taille de la famille.

L'analyse ne porte que sur deux périodes et ne peut saisir toute la dynamique du revenu et du travail entre ces deux périodes. Une étude plus poussée sur la dynamique reliant le revenu personnel à l'activité sur le marché du travail devrait être menée afin de mieux comprendre comment les mécanismes de création de la richesse ont été touchés dans les régions à forte concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Par ailleurs, puisque l'étude se concentre en grande partie sur les personnes qui sont demeurées au même endroit durant la période d'observation, elle ne tient pas compte de la mobilité des travailleurs. Ce faisant, elle exclut les personnes qui ont déménagé afin d'améliorer leurs conditions d'emploi. À titre d'exemple, on peut souligner le cas de l'Alberta. Cette province a largement bénéficié de la baisse de l'emploi dans le secteur de la fabrication dans d'autres régions et a constitué une importante source de réemploi pour les travailleurs moins qualifiés de ce secteur, notamment dans le secteur de la construction. Il faut aussi noter que la banque DAL est une source de données qui contient relativement peu d'information sur les caractéristiques démographiques des personnes qui la composent. Par exemple, elle ne comporte aucun renseignement sur le niveau de scolarité, une variable essentielle dans la détermination du revenu d'emploi et dans l'évaluation de la capacité des travailleurs à se trouver un nouvel emploi.

Graphique A Variation du nombre de prestataires de l'assurance-emploi



Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

semblables, ce qui indique que la baisse du revenu d'emploi n'a pas été compensée par la hausse d'autres composantes du revenu du marché (voir *Source des données et définitions*). Ce résultat donne à penser que la baisse du revenu d'emploi n'est pas le résultat d'un plus grand nombre de transitions vers la retraite dans ce type de régions, notamment parce que la baisse du revenu d'emploi aurait été partiellement compensée par la hausse du revenu de retraite pour ces personnes. La diminution du revenu du marché aurait été ainsi inférieure à celle du revenu d'emploi, or, on observe plutôt le contraire⁵. Les transferts gouvernementaux et le système d'imposition ont, quant à eux, eu un effet stabilisateur dans ces régions puisque le revenu total avant impôt et celui après impôt ont malgré tout affiché une progression durant cette période.

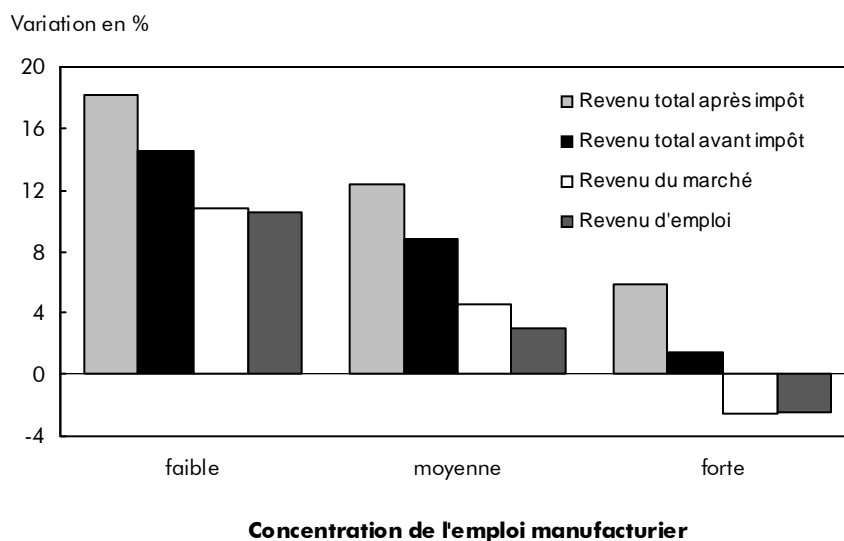
Ces variations ont changé la position relative des régions : alors qu'en 2000, les régions à forte concentration manufacturière affichaient le revenu médian (de tous types) le plus élevé, en 2007, la situation était renversée, ces régions enregistrant désormais les plus faibles revenus.

22 500 prestataires. Ces résultats semblent donc indiquer que la stabilité de l'emploi des travailleurs a diminué dans les régions à forte concentration manufacturière, les rendant ainsi plus à risque de vivre des épisodes de chômage, et par le fait même, plus susceptibles d'avoir recours à l'assurance-emploi.

Diminution de revenu marquée dans les régions à forte concentration manufacturière

Le degré élevé de concentration de l'emploi manufacturier semble également lié à des pertes de revenu⁴ plus importantes. Dans les régions à forte concentration, le revenu d'emploi a diminué de 2,4 %, comparativement à des gains de 10,5 % dans les régions à faible concentration (graphique B). Le revenu du marché affiche des tendances

Graphique B Variation des revenus médians totaux¹, du marché et d'emploi

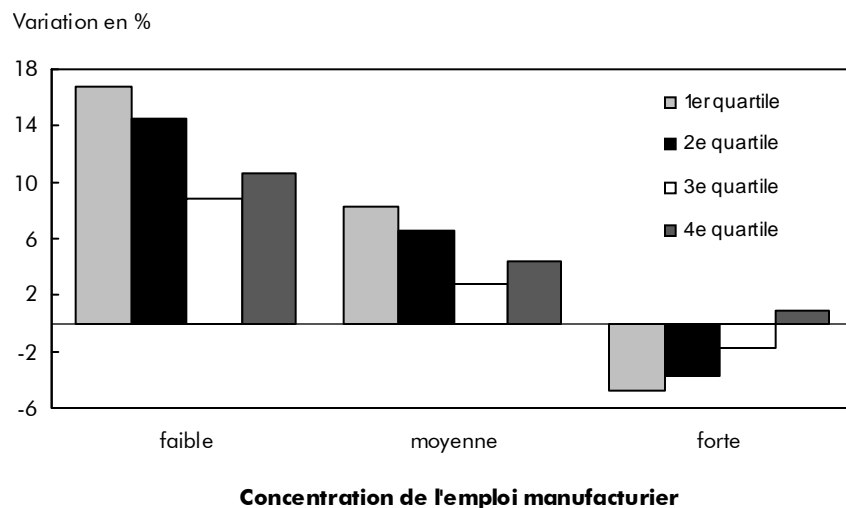


1. Avant et après impôt.

Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Graphique C Variation du revenu médian, selon le quartile de revenu du marché



Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000. Pour un quartile donné, la variation du revenu est égale à la différence entre le revenu médian des personnes se situant dans ce quartile selon la répartition des revenus en 2007, et le revenu médian des personnes dans ce même quartile mais selon la répartition des revenus en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

Par ailleurs, les personnes se situant dans le quartile inférieur de revenu (1^{er} quartile) et habitant des régions à forte concentration manufacturière ont connu des pertes relativement importantes. Ces personnes ont en effet enregistré une diminution de 4,8 % de leur revenu du marché, alors que leurs homologues des régions à faible concentration ont profité d'une hausse de 16,8 % (graphique C). Ainsi, dans les régions à faible concentration de l'emploi manufacturier, le revenu médian des personnes du quartile inférieur (7 200 \$) a dépassé celui de leurs homologues des régions à forte concentration (6 100 \$), alors qu'il était inférieur en 2000.

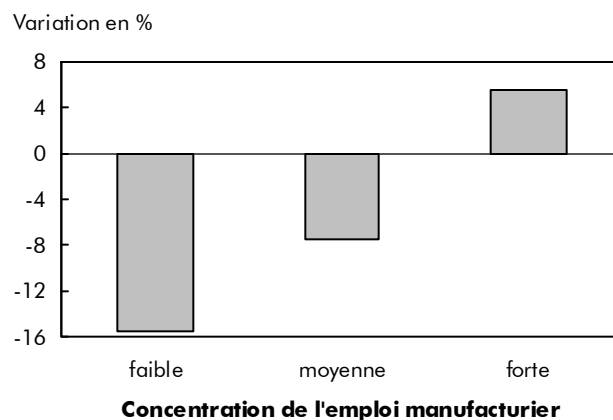
Ces tendances ont eu pour effet d'accroître l'inégalité du revenu dans les régions à forte concentration manufacturière et de la diminuer dans les régions à faible concentration. En effet, les baisses de revenu observées pour les deux quartiles inférieurs des régions à forte concentration ont été accompagnées d'une hausse du nombre de personnes en situation de faible revenu : de 2000 à 2007, le nombre de personnes à faible

revenu s'est accru de 5,6 % dans ces régions, alors qu'il a fléchi de 15,5 % dans les régions à faible concentration (graphique D).

Diminutions de revenu plus fréquentes dans les petites régions à forte concentration

Les sections qui suivent portent sur les travailleurs qui habitaient la même RMR ou AR en 2000 et 2007. Les résultats proviennent d'un modèle ordonné de régression logistique. Le modèle permet d'isoler de façon distincte les effets de la concentration manufacturière sur l'évolution du revenu, pour différents niveaux de perte de revenu, et selon que le travailleur occupait ou non un emploi dans le secteur de la fabrication⁶. Plus particulièrement, il estime la probabilité de connaître différents niveaux de perte de revenu total⁷, selon la

Graphique D Variation du nombre de personnes à faible revenu après impôt



Note : La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 et 2007.

concentration relative de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication, pour l'ensemble de la population, pour les travailleurs du secteur de la fabrication et, enfin, pour ceux des autres secteurs. Le même modèle a également été utilisé pour estimer la probabilité des travailleurs de recourir un certain nombre de fois aux prestations d'assurance-emploi durant cette

période. Les résultats sont tous présentés sous forme d'écarts de probabilités prédites par rapport au groupe de référence, afin de déterminer dans quelle mesure les personnes sont plus ou moins susceptibles de connaître l'un ou l'autre des événements analysés, soit la perte de revenu, le recours à l'assurance-emploi ou la situation de faible revenu (voir *Modèles*).

La probabilité qu'une personne subisse une diminution de son revenu total⁸ est liée de manière significative à la concentration de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication (tableau 2). En fait, plus la concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication est élevée, plus la probabilité de connaître une diminution du revenu total augmente. Cette probabilité était entre 12,6 % et 18,4 % plus élevée que dans les régions à faible concentration (toutes tailles de régions confondues). Dans les régions à concentration moyenne, cette probabilité était entre 7,1 % et 10,1 % plus élevée⁹.

Dans les régions à forte concentration, les personnes étaient plus susceptibles d'enregistrer des pertes de revenu relativement fortes, soit égales ou supérieures à 20 % de leur revenu initial; la probabilité de subir une telle perte était de 18,4 % à 29,9 % plus élevée que dans les régions à faible concentration, selon la taille de la région. Elles étaient également moins susceptibles de connaître un gain ou de ne connaître aucune perte de revenu durant cette période, cette probabilité étant entre 4,1 % et 6,0 % inférieure à celle ayant trait aux régions à faible concentration.

La taille de la région importait aussi puisque les habitants des petites villes étaient plus susceptibles d'enregistrer une perte de revenu que ceux des grands centres urbains. En effet, les habitants des régions de petite taille (30 000 habitants ou moins) à forte concentration manufacturière étaient entre 20,8 % et 29,9 % plus susceptibles de subir une perte de revenu que ceux des régions de taille comparable à faible concentration.

Tableau 2 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon la taille de la région et la concentration de l'emploi manufacturier

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
%					
Ensemble de la population					
Concentration moyenne					
Gain ou aucune perte	-2,3	-1,6	-2,0	-1,6	-2,7
10 % ou moins	7,1	5,0	6,7	5,4	9,7
Entre 10 % et 20 %	8,3	5,8	7,8	6,2	11,3
20 % ou plus	10,1	7,0	9,3	7,4	13,4
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-4,1	-4,2	-5,3	-5,4	-6,0
10 % ou moins	12,6	13,2	17,3	17,4	20,8
Entre 10 % et 20 %	14,8	15,5	20,4	20,6	24,7
20 % ou plus	18,4	19,1	25,0	25,4	29,9
Travailleurs du secteur de la fabrication					
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-5,0	-5,1	-9,1	-6,7	-5,2
10 % ou moins	9,4	10,7	21,4	14,0	12,1
Entre 10 % et 20 %	12,3	13,8	27,8	18,3	15,6
20 % ou plus	16,3	17,8	36,0	23,8	19,6
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
Gain ou aucune perte	-2,3	-2,5	-3,2	-3,4	-4,4
10 % ou moins	7,5	7,9	10,7	11,5	16,8
Entre 10 % et 20 %	8,6	9,2	12,4	13,4	19,5
20 % ou plus	10,5	11,1	15,0	16,2	23,3

Note : Toutes les données représentent une différence significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Modèles

Les résultats ont été estimés à partir d'un modèle ordonné de régression logistique. Les spécifications du modèle sont les suivantes :

$$Prob(y_i = m_k) = \alpha + \beta_1 Z_i + \beta_2 C_i + \varepsilon_i$$

La **variable dépendante** (y_i) correspond à la **perte de revenu total** en pourcentage du revenu initial pour l'analyse de la variation du revenu, puis au **nombre d'années** au cours desquelles des prestations ont été reçues lorsqu'on évalue la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi. Dans chacun des cas, la variable dépendante est de nature catégorique ordonnée — les événements (m_k) pouvant être classés en ordre de grandeur —, et nécessite l'utilisation d'un modèle ordonné.

Les **événements** considérés lors de l'analyse de la variation du revenu sont les suivants :

- gain ou aucune perte de revenu total;
- perte de revenu total inférieure ou égale à 10 %;
- perte de revenu total supérieure à 10 % mais inférieure à 20 %;
- perte de revenu total égale ou supérieure à 20 %.

Pour l'analyse sur le recours aux prestations d'assurance-emploi, les événements sont les suivants :

- à aucun moment n'a eu recours aux prestations d'assurance-emploi;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période d'un an;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période de deux années consécutives ou non;
- a eu recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période de trois années consécutives ou non, ou une période plus longue.

Le terme C_i fait référence à un vecteur de variables muettes indiquant le niveau de concentration manufacturière locale (tel que défini précédemment). Le terme Z_i comprend des variables muettes relatives à la province de résidence, à l'âge, et à la composition de la famille.

Les **probabilités prédites** ont été calculées selon la formule du modèle ordonné de régression logistique. Puisque les variables indiquant le niveau de concentration de l'emploi manufacturier sont des variables muettes, l'effet marginal d'habiter une région à forte concentration est égal à l'écart de probabilité prédite entre ce groupe et le groupe de référence, lorsque les autres variables indépendantes sont maintenues constantes. Le groupe de référence est composé de personnes âgées de 20 à 29 ans en 2000 (27 à 36 ans en 2007), vivant en couple, avec ou sans enfants, et habitant une région à faible concentration de l'emploi manufacturier au Québec.

Afin de mieux **tenir compte de l'effet de la taille** des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), des modèles séparés ont été estimés pour différents sous-échantillons basés sur la taille de la population :

- toutes les RMR et AR;
- les RMR et AR d'un million d'habitants ou moins;
- les RMR et AR de 500 000 habitants ou moins;
- les AR de 100 000 habitants ou moins;
- les AR de 30 000 habitants ou moins.

Des **modèles séparés** ont également été estimés pour les travailleurs du secteur de la fabrication et ceux des secteurs autres que la fabrication.

Les **résultats des tableaux 3 et 4** sont issus d'un modèle simple de régression logistique. Dans ce modèle, la variable dépendante prend la valeur « 1 » lorsqu'il y a perte de revenu total entre 2000 et 2007, et « 0 » autrement. Les variables explicatives de même que les spécifications du modèle sont identiques à celles utilisées pour le modèle ordonné.

Les **résultats des tableaux 5 et 7** proviennent également d'un modèle simple de régression logistique. Dans ce cas, cependant, la variable dépendante prend la valeur « 1 » si la personne a recours aux prestations d'assurance-emploi ou se trouve en situation de faible revenu (selon la situation étudiée), et « 0 » autrement.

Les travailleurs du secteur de la fabrication ont été davantage touchés dans les régions à forte concentration manufacturière

Les travailleurs qui occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication étaient davantage à risque de connaître une baisse de leur revenu lorsqu'ils travaillaient dans une région à forte concentration de l'activité manufacturière. Cela était vrai, peu importe la taille de la région et l'ampleur de la perte. Dans l'ensemble, ils étaient de 9,4 % à 16,3 % plus à risque de subir une diminution de revenu que les travailleurs occupant un

emploi comparable dans une région à faible concentration manufacturière, et 5,0 % moins susceptibles de connaître un gain ou de ne connaître aucune perte (tableau 2). Les travailleurs du secteur de la fabrication étaient par ailleurs plus à risque de connaître des pertes de revenu relativement élevées, toutes tailles de région confondues, mais de façon plus marquée lorsqu'ils occupaient un emploi hors d'un grand centre urbain. L'effet variait alors entre 19,6 % pour les régions de 30 000 habitants ou moins et 36,0 % pour les régions de 500 000 habitants ou moins.

Baisse de revenu également chez les travailleurs des autres secteurs

Bien que le recul de l'activité manufacturière ait davantage influé sur le revenu des travailleurs du secteur de la fabrication, il a aussi touché celui des travailleurs des autres secteurs. Ces derniers présentaient également, de manière significative, un risque plus élevé de connaître une diminution de revenu s'ils occupaient un emploi dans une région à forte concentration de l'emploi manufacturier. Cela était vrai pour tous les niveaux de perte de revenu et de taille de la région de résidence. Cependant, l'effet était plus important hors des grands centres urbains (500 000 habitants ou moins). Pour les pertes de revenu égales ou supérieures à 20 % du revenu initial, l'effet variait entre 15,0 % et 23,3 % comparativement à 10,5 % pour l'ensemble des régions, incluant les grands centres. Ce résultat indique que la baisse de l'emploi manufac-

turier semble avoir eu des effets plus importants dans les régions de plus petite taille, là où la demande de main-d'œuvre est moins diversifiée.

Risque de perte de revenu plus élevé chez les jeunes

Tous secteurs et niveaux de concentration confondus, les personnes âgées de 40 ans ou plus en 2000 étaient, de façon significative, plus à risque de connaître une perte de revenu au cours de la période étudiée, et plus particulièrement celles âgées de 50 à 57 ans. Ces dernières étaient en moyenne près de 1,5 fois plus à risque de subir une perte de revenu que celles âgées de 20 à 29 ans (tableau 3). La plus forte propension des personnes de ce groupe d'âge à se retirer partiellement ou complètement du marché du travail pourrait expliquer en partie ce résultat.

Néanmoins, lorsqu'on tient compte du degré de concentration et du secteur, les groupes les plus

touchés sont différents. Par exemple, dans les régions à forte concentration et parmi les travailleurs du secteur de la fabrication, ce sont les jeunes qui ont été les plus durement touchés par le recul de l'emploi dans ce secteur (tableau 4). Les travailleurs âgés de 20 à 29 ans étaient plus susceptibles de connaître une perte de revenu (entre 29,1 % et 102,7 %) que leurs homologues du même âge des régions à faible concentration de l'emploi manufacturier. Cependant, ils étaient aussi plus susceptibles de subir une perte de revenu lorsqu'ils habitaient une région de plus petite taille. Ces résultats donnent à penser que les jeunes travailleurs ont été les premiers à être touchés par le repli de l'emploi manufacturier, probablement en raison de leur plus faible durée d'occupation de l'emploi.

Cela était aussi vrai, mais à un moindre degré, pour les jeunes travailleurs des autres secteurs, qui étaient généralement plus susceptibles de connaître une perte de revenu lorsqu'ils occupaient un emploi dans un grand centre urbain plutôt que dans une petite ville. On notait un effet contraire pour les travailleurs plus âgés, qui étaient plus susceptibles de subir une perte lorsqu'ils détenaient un emploi dans une petite ville.

Tableau 3 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon le groupe d'âge en 2000 et la taille de la région de résidence

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
		%			
Ensemble de la population					
30 à 39 ans	46,4	43,6	45,3	44,1	47,2
40 à 49 ans	82,7	79,6	84,6	82,7	92,7
50 à 57 ans	141,6	144,7	149,9	144,8	162,0

Note : Toutes les données représentent une différence significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.
Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Recours accru aux prestations d'assurance-emploi dans les régions à forte concentration

Dans l'ensemble, les travailleurs qui occupaient un emploi dans une région à forte concentration manufacturière étaient, de manière significative, plus à risque d'avoir recours aux prestations d'assurance-emploi, que cet emploi soit dans le secteur de la fabrication ou

Tableau 4 Effet marginal sur la probabilité de perte de revenu total, selon le groupe d'âge en 2000, la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
Travailleurs du secteur de la fabrication					
%					
Forte concentration					
20 à 29 ans	29,1	31,7	60,4	50,0	102,7
30 à 39 ans	13,5	14,2	30,3	23,6	27,9
40 à 49 ans	8,1	10,0	17,9	11,7	n.s.
50 à 57 ans	9,5	8,5	11,1	5,6	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
20 à 29 ans	19,5	20,6	23,1	19,3	14,5
30 à 39 ans	11,1	13,1	17,6	16,3	22,0
40 à 49 ans	7,5	8,1	10,0	12,2	19,9
50 à 57 ans	n.s.	n.s.	2,8	5,3	10,8

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

manufacturière, ce qui peut avoir eu une incidence sur la stabilité de l'emploi des travailleurs des autres secteurs.

On a aussi calculé le risque d'avoir recours aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une période, consécutive ou non, d'une année, de deux années et de trois années ou plus, entre 2000 et 2007 (voir *Modèles*). Dans l'ensemble, les résultats montrent que le fait d'habiter une région à forte concentration manufacturière accroissait de façon significative le risque de se trouver prestataire à plusieurs reprises (trois ans ou plus) durant ces années. Il diminuait également celui de n'avoir jamais recours à ce type de prestations. Cela était vrai tant pour les travailleurs du secteur de la fabrication que pour les autres.

En effet, les travailleurs manufacturiers de ces régions étaient de 7,8 % à 13,8 % plus à risque de recourir aux prestations d'assurance-emploi au cours d'une

non. Les travailleurs qui occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication affichaient cependant une plus forte probabilité d'être prestataires (tableau 5)¹⁰. Cela correspond aux résultats d'une étude antérieure (Bernard, 2009b) selon laquelle la stabilité de l'emploi a diminué de façon significative chez les travailleurs du secteur de la fabrication, de sorte que l'écart entre la durée des épisodes de chômage de ces travailleurs et celle des travailleurs des autres secteurs n'a jamais été aussi important. Il semble donc que la stabilité de l'emploi des travailleurs du secteur de la fabrication a fléchi plus vite dans les régions à forte concentration

Tableau 5 Effet marginal sur la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi en 2007, selon la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
Forte concentration					
%					
Travailleurs du secteur de la fabrication					
Travailleurs des autres secteurs	39,1	36,3	21,9	10,6	n.s.
	17,6	16,4	5,6	4,6	26,0

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Tableau 6 Effet marginal sur la probabilité d'avoir recours à l'assurance-emploi entre 2000 et 2007, selon la taille de la région de résidence et la concentration de l'emploi manufacturier

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
Travailleurs du secteur de la fabrication					
		%			
Forte concentration					
0	-12,9	-13,1	-9,0	n.s.	n.s.
1 an	-4,4	-5,3	-3,8	n.s.	n.s.
2 ans	1,7	0,2	-0,4	n.s.	n.s.
3 ans ou plus	13,8	12,6	7,8	n.s.	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
Forte concentration					
0	-10,5	-10,3	-1,9	-2,1	-17,6
1 an	-1,9	-2,9	-0,7	-0,8	-7,2
2 ans	3,3	1,8	n.s.	n.s.	-0,9
3 ans ou plus	13,0	11,2	1,7	1,8	16,9

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

période de trois années ou plus que leurs homologues des régions à faible concentration. Pour les travailleurs des autres secteurs, cette différence était entre 1,7 % et 16,9 % (tableau 6).

Le risque plus élevé d'être prestataire à plusieurs reprises dans les régions à forte concentration disparaît cependant lorsque la taille des régions diminue. Ainsi, les travailleurs du secteur de la fabrication habitant des régions de 100 000 habitants ou moins à forte concentration manufacturière n'étaient pas, de manière significative, plus susceptibles d'être prestataires que leurs homologues des régions à faible concentration (tableau 6). À l'opposé, l'effet pour les travailleurs des autres secteurs avait tendance à augmenter lorsque

la taille de la région diminuait, passant de 13,0 %, pour l'ensemble des RMR et AR, à 16,9 % pour les AR de 30 000 habitants ou moins. En d'autres mots, les travailleurs du secteur de la fabrication étaient plus à risque d'avoir recours à l'assurance-emploi lorsqu'ils occupaient un emploi dans un grand centre urbain, alors que les travailleurs des autres secteurs présentaient un risque plus élevé lorsqu'ils se trouvaient à l'extérieur des grands centres urbains.

Fréquence accrue du faible revenu dans les régions à forte concentration manufacturière

Entre 2000 et 2007, la fréquence du faible revenu a augmenté dans les régions à forte concentration de

l'emploi manufacturier (tableau 7). L'accroissement de cette fréquence était observé pour l'ensemble de la population ainsi que pour les travailleurs du secteur de la fabrication et des autres secteurs. Alors qu'en 2000, les travailleurs du secteur de la fabrication habitant des régions à forte concentration étaient moins à risque d'être à faible revenu que leurs homologues des régions à faible concentration, en 2007, ils l'étaient davantage.

Les travailleurs des autres secteurs habitant des régions à forte concentration manufacturière étaient déjà, en 2000, 4,4 % plus susceptibles d'être à faible revenu que leurs homologues habitant des régions à faible concentration. Par contre, en 2007, cette différence avait augmenté de façon importante, s'établissant à 21,1 %. Cette fréquence augmentait même considérablement lorsque diminuait la taille des régions, l'effet passant de 25,6 % pour les régions d'un million d'habitants ou moins à 41,6 % pour celles de 30 000 habitants ou moins. L'augmentation de la fréquence du faible revenu, pour ces travailleurs, renforce l'idée selon laquelle le recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication a eu une incidence sur l'emploi et le revenu des travailleurs des autres secteurs lorsque l'activité économique régionale était fortement reliée au secteur de la fabrication. On notait un effet semblable chez les travailleurs du secteur de la fabrication, mais l'effet pour les petites régions n'était pas significatif.

Conclusion

Le ralentissement global de l'activité du secteur de la fabrication s'est fait sentir de plusieurs façons au Canada. Les fermetures d'usines et les licenciements collectifs ont eu une incidence sur l'emploi et les

Tableau 7 Effet marginal sur la probabilité de se trouver en situation de faible revenu

	Ensemble des régions	Régions métropolitaines et agglomérations de recensement		Agglomérations de recensement	
		Un million ou moins	500 000 ou moins	100 000 ou moins	30 000 ou moins
		%			
Forte concentration					
Ensemble de la population					
2000	-7,3	-1,8	-5,6	-5,6	n.s.
2007	10,5	16,1	11,8	16,6	34,9
Travailleurs du secteur de la fabrication					
2000	-30,2	-17,2	-18,5	-16,6	n.s.
2007	n.s.	17,4	18,8	33,5	n.s.
Travailleurs des autres secteurs					
2000	4,4	6,3	n.s.	n.s.	n.s.
2007	21,1	25,6	24,6	28,1	41,6

Note : n.s. signifie une différence non significative par rapport au groupe de référence (personnes âgées de 20 à 29 ans du Québec, en couple avec ou sans enfants et vivant dans une région à faible concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication) au niveau de 0,05. La concentration de l'emploi manufacturier a été maintenue constante par rapport à celle calculée en 2000.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales, 2000 à 2007.

Les performances globales de l'emploi et du revenu au Canada ont en quelque sorte masqué des variations subies par certains groupes dans la population, en particulier la population des régions à forte concentration manufacturière. Ce type de régions a essuyé le plus grand nombre de pertes d'emploi, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de travailleurs ayant eu recours à l'assurance-emploi à l'échelle locale. Les revenus d'emploi et du marché dans ces régions ont également diminué alors qu'ils ont augmenté de façon considérable dans les régions à faible concentration. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité manufacturière a davantage touché le revenu des personnes les moins bien nanties, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de personnes en situation de faible revenu.

À l'échelle individuelle, bien que les travailleurs du secteur de la fabrication aient été davantage affectés

conditions d'emploi non seulement des travailleurs du secteur de la fabrication, mais également sur l'activité économique et les travailleurs des autres secteurs. Cette étude visait à déterminer si les pertes d'emploi du secteur de la fabrication s'étaient réellement accompagnées de baisses de revenu à l'échelle régionale, et dans l'affirmative, si ces pertes étaient liées au taux de concentration local de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Elle visait également à déterminer si ces pertes d'emploi avaient été à l'origine d'un ralentissement global ayant affecté l'emploi et le revenu des travailleurs occupant un emploi dans les autres secteurs.

Taux de concentration

Le **taux de concentration de l'emploi** dans le secteur de la fabrication a été calculé pour chacune des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) en 2000. Il est égal à la part relative de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication, c'est-à-dire au nombre de travailleurs du secteur de la fabrication divisé par le nombre total de travailleurs. Aux fins de comparabilité et parce qu'il s'agissait du dernier sommet de l'emploi dans la fabrication, le taux de concentration correspond à celui de 2000 pour toute la période d'observation.

Les **RMR et AR de 500 000 habitants ou moins** ont été réparties en trois groupes de même taille selon leur degré de concentration de l'emploi à l'échelle locale dans le secteur de la fabrication. Les catégories sont les suivantes :

- **Faible concentration** : 12 % ou moins des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication;
- **Concentration moyenne** : plus de 12 % à moins de 20 % des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication;
- **Forte concentration** : 20 % ou plus des personnes occupées dans l'AR ou la RMR travaillent dans le secteur de la fabrication.

Les RMR et AR de plus de 500 000 habitants ont été exclues parce qu'elles risquaient d'influer trop fortement sur les résultats en raison de la taille de leur population.

par les récentes mises à pied, on note que ceux des autres secteurs étaient, de manière significative, plus susceptibles de connaître une perte de revenu lorsqu'ils occupaient un emploi dans une région à forte concentration de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Ces travailleurs étaient aussi plus susceptibles de devenir prestataires de l'assurance-emploi, ce qui semble indiquer une diminution de la stabilité de l'emploi dans ces régions. Au bout du compte, la fréquence du faible revenu a augmenté de façon significative autant pour l'ensemble de la population que pour les travailleurs de tous les secteurs.

Ces résultats confirment l'idée selon laquelle le recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication a eu des effets sur l'ensemble de l'économie des régions dont l'activité économique était fortement reliée à ce secteur, influant ainsi sur l'emploi et le revenu des travailleurs des autres secteurs. Dans ce type de régions, les pertes d'emploi et de revenu chez les travailleurs du secteur de la fabrication ont pu perturber le marché de l'emploi et les décisions de consommation locale, et toucher ainsi tous les mécanismes de création de la richesse à l'échelle régionale. Mis à part ce type de considération, les résultats révèlent néanmoins que, non seulement les travailleurs du secteur de la fabrication, mais l'ensemble des travailleurs de ce type de régions constitue un groupe risquant de connaître des pertes de revenu lorsqu'il y a ralentissement dans ce secteur.

Perspective

Notes

1. Voir Kowaluk et Larmour (2009) pour plus de détails à propos des récentes tendances dans le secteur de la fabrication.
2. Voir Francois et Woerz (2007) pour des renseignements sur les liens qui unissent le secteur de la fabrication et celui des services.
3. Voir Vinodrai (2001) pour plus d'information à propos de la dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, Montréal et Vancouver.
4. Cela est vrai pour le revenu total (avant et après impôt), le revenu du marché et le revenu d'emploi.
5. Cela est d'ailleurs appuyé par la proportion des gens ayant déclaré des gains correspondant à une source de revenu associée à la retraite, qui est très similaire d'une catégorie de concentration à l'autre en 2000 et 2007. De plus, la répartition de la proportion de ces gains par rapport au revenu total déclaré était pour ainsi dire identique pour chacune des catégories.
6. Les niveaux de perte considérés sont les suivants : perte de revenu total égale ou inférieure à 10 %, perte de revenu total se situant entre 10 % et 20 %, et perte de revenu total égale ou supérieure à 20 %.
7. Le modèle inclut des variables pour la province de résidence, la composition de la famille et l'âge.
8. Les mêmes tendances ressortent de l'analyse séparée pour le revenu d'emploi et celui du marché. Néanmoins, le revenu total est un meilleur indicateur du niveau de vie personnel car il permet de saisir les changements dans la composition du revenu que peuvent occasionner certains événements tels que la retraite, la transition d'un travail rémunéré à un travail autonome ou la perte d'un emploi.
9. On compare ici le revenu total de 2000 et de 2007 en dollars constants de 2007.
10. Les résultats du tableau 5 proviennent d'un modèle de régression logistique simple sur la probabilité de devenir prestataire de l'assurance-emploi en 2007 si l'on n'était pas dans cette situation en 2000. Le modèle utilise les mêmes spécifications que le modèle ordonné.

Documents consultés

BERNARD, André. 2009a. « Tendances de l'emploi manufacturier », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 2, février, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 14, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009102/pdf/10788-fra.pdf> (site consulté le 21 juin 2010).

BERNARD, André. 2009b. « Stabilité de l'emploi et durée du chômage dans la fabrication », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 11, novembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009111/pdf/11025-fra.pdf> (site consulté le 21 juin 2010).

BERNARD, André, et Diane GALARNEAU. 2010. « Les mises à pied au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 5, mai, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010105/pdf/11161-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

FRANCOIS, Joseph, et Julia WOERZ. 2007. *Producer Services, Manufacturing Linkages, and Trade*, Tinbergen Institute, document de travail n° TI 2007-045/2, 45 p., <http://publishing.eur.nl/ir/repub/asset/10425/2007-0452.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

GALARNEAU, Diane, et Lori M. STRATYCHUK. 2001. « Après la mise à pied », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 2, n° 10, octobre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 21 à 32, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/5960-fra.pdf> (site consulté le 21 juin 2010).

HEISZ, Andrew, et coll. 2005. *Marchés du travail, activité économique et croissance et mobilité de la population dans les RMR du Canada*, produit n° 89-613-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 100 p., « Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement », n° 006, <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-613-m/89-613-m2005006-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

KOWALUK, Russell, et Rob LARMOUR. 2009. *Fabrication : bilan de l'année 2008*, produit n° 11-621-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 27 p., « Analyse en bref », n° 77, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-621-m/11-621-m2009077-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

LIN, Jane. 2008. « Tendances de l'emploi et de la rémunération de 2002 à 2007 », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 9, septembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008109/pdf/10694-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

MORISSETTE, René, Xuelin ZHANG et Marc FRENETTE. 2007. *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 42 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 291, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007291-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

VINODRAI, Tara. 2001. *Un conte de trois villes : la dynamique du secteur de la fabrication à Toronto, à Montréal et à Vancouver de 1976 à 1997*, produit n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 93 p., « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 177, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2001177-fra.pdf> (site consulté le 24 juin 2010).

Annexe Classement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, selon la part relative de l'emploi dans le secteur de la fabrication

Faible concentration de l'emploi manufacturier

St. John's	Corner Brook	Charlottetown
Gander	Labrador City	Halifax
Cape Breton	Thompson	Grande Prairie
Fredericton	Regina	Wood Buffalo
Bathurst	Yorkton	Wetaskiwin
Rimouski	Moose Jaw	Cranbrook
Sept-Îles	Swift Current	Victoria
Val-d'Or	North Battleford	Nanaimo
Rouyn-Noranda	Prince Albert	Courtenay
Kingston	Estevan	Prince George
North Bay	Medicine Hat	Dawson Creek
Sudbury	Lethbridge	Fort St. John
Elliot Lake	Red Deer	Whitehorse
Timmins	Camrose	Yellowknife
Kenora	Lloydminster	
Portage la Prairie	Grand Centre	

Concentration moyenne de l'emploi manufacturier

Grand Falls-Windsor	Pembroke (Québec)	Brandon
Summerside	Bellefleur	Saskatoon
Kentville	Peterborough	Penticton
Truro	Lindsay	Kelowna
Moncton	St. Catharines-Niagara	Vernon
Saint John	London	Kamloops
Campbellton (Québec)	Sarnia	Chilliwack
Matane	Owen Sound	Abbotsford
Rivière-du-Loup	Barrie	Duncan
Chicoutimi-Jonquière	Orillia	Campbell River
Alma	Haileybury	Powell River
Trois-Rivières	Sault Ste. Marie	Williams Lake
Joliette	Thunder Bay	Terrace

Forte concentration de l'emploi manufacturier

New Glasgow	La Tuque	Hawkesbury
Edmundston	Drummondville	Brockville
Baie-Comeau	Granby	Cobourg
Dolbeau	Saint-Hyacinthe	Port Hope
Saint-Georges	Sorel	Oshawa
Thetford Mines	Saint-Jean-sur-Richelieu	Kitchener
Sherbrooke	Salaberry-de-Valleyfield	Brantford
Magog	Lachute	Woodstock
Cowansville	Cornwall	Tillsonburg
Victoriaville	Windsor	Simcoe
Shawinigan	Collingwood	Guelph
Stratford	Midland	Quesnel
Chatham	Port Alberni	Prince Rupert
Leamington		Kitimat
Strathroy		